DLP 27-10-81872596

FEMMES ET HOMMES DANS L'EGLISE

Après le Synode...

nouvelle série n° 3
BULLETIN INTERNATIONAL TRIMESTRIEL DÉCEMBRE 1980

FEMMES ET HOMMES DANS L'ÉGLISE
Bulletin international

SOMMAIRE

L'Atelier International
- La famille, l'impossible modèle *P. Delooz* 2
- La mutation de la famille *D. Loute* 7
- Constatations, recommandations 10
- Communiqués 12
- Exposés 13

Le Synode des évêques
- Résultats décevants 16
- Clair-obscur sur les femmes 19
- Deux mondes *Doris Weber-Kauf* 21

Famille et prêtres devant Rome *A. Gombault* 22
Prêtres anglicans 24
Religieuses canadiennes 26
Colloque Plate-forme Familles 27
Communiqués de presse 28
Informations 30
Courrier 34
Bibliographie 35

(titres et intertitres de la Rédaction)

LE NUMÉRO : 120 FB - 15 FF

ABONNEMENTS

L'abonnement débutant en janvier, celui-ci est le dernier des quatre numéros de 1980

TARIFS :
400 FB, à verser au CCP (Belgique) 000-1098700-75 Femmes et Hommes dans l'Église, 58 rue de la Prévoyance 1000 Bruxelles.

SAUF :
pour la Belgique : 350 FB à verser au compte ci-dessus.

pour la France : 50 FF, à verser au CCP Paris 1612-25 A, Femmes et hommes dans l'Église, 14 rue Saint-Benoît, 75006 Paris.

FEMMES ET HOMMES DANS L'ÉGLISE

Secrétariat International
58, rue de la prévoyance
B - 1000 Bruxelles

Pour la France
14, rue Saint-Benoît
F - 75006 Paris

GERMES

Même copieux, ce numéro ne parvient pourtant pas à rendre compte, autant que nous le voudrions, ni de la richesse des travaux de l'Atelier International tenu à Rome pendant le Synode, sur «femmes et hommes aujourd'hui dans la famille, la société, l'Église», ni de l'abondance des faits significatifs pour notre combat et notre espérance, que l'actualité nous apporte d'un peu partout dans le monde. Cette actualité, bien sûr, comprend aussi le Synode des évêques sur la famille, encore que, dans l'ensemble il n'ait apporté ni réponses ni progrès notables. Nous avons cependant tenu à mettre en relief les voix de certains évêques ouverts à un autre rapport, fait de respect, de collaboration, de solidarité réciproques, entre les hommes et les femmes, comme autant de germes d'un humanisme porteur -- envers et contre tout l'immobilisme ambiant de Rome -- d'une vraie dimension chrétienne.

Dans le même esprit, il nous était impossible de ne pas réagir à l'ambigüité ou la misogynie de récentes prises de position de la hiérarchie romaine : nominations récentes de seuls théologiens hommes, affirmations gratuites sur les requêtes et mouvements de femmes. Impossible aussi de ne pas publier ce que nous savons sur la vague de réactions qu'elles suscitent dans maints pays. Ce numéro rapporte les prises de position de notre Groupe à cet égard. Celui-ci aurait bien préféré ne pas devoir les prendre...

Mais l'espérance demeure. Espérance partagée, comme en témoignent les informations qui nous parviennent : des hommes et des femmes, clercs et laïcs recherchent un peu partout comment vivre aujourd'hui l'Église en frères et sœurs qui se reconnaissent pour tel/le/s.

Et puis, c'est le temps de l'Avent. Ce bulletin vous parviendra au moment des fêtes et des vœux de renouveau. Il voudrait se charger d'attention amicale pour chacune et chacun des lecteurs et lectrices. Leur demandant aussi leur aide par un prompt réabonnement 1981 et par un effort tout spécial de diffusion car notre équipe bénévole constate avec objectivité qu'elle ne peut plus faire suffisamment face à la gravité, à l'ampleur des besoins et de l'espérance suscitée par ce «Comment vivre aujourd'hui l'Église du Christ en sœurs et frères ?»

FEMMES ET HOMMES DANS L'ÉGLISE

L'Église et l'impossible modèle de la famille

Nous publions ci-après l'essai de synthèse, rédigé par le Professeur Pierre Delooz, sociologue belge, à partir des réponses provenant de 20 pays dans quatre continents à la consultation internationale sur la famille, organisée en vue des travaux du Groupe de Travail International «Femmes et Hommes aujourd'hui dans la famille, la société et l'Eglise» qui se sont déroulés à Rome du 3 au 11 octobre 1980, et dont traite l'article de Denise Loute que nous publions d'autre part.

Cet article reprend des documents très variés rassemblés à l'occasion de ce groupe international de travail. Plusieurs ont été rédigés en réponse à une consultation des organisateurs. D'autres leur ont été envoyés en vue d'enrichir, de nuancer et de relativiser leur propre documentation et les réponses des personnes ou des groupes consultés.

DIVERSITE

Personne ne s'étonnera, dans ces conditions, de l'extrême diversité des informations transmises par une documentation si variée. On n'attendra donc pas de cet essai un impossible reflet de ce qui s'est exprimé, mais une vue d'ensemble qui dépend évidemment du point de vue et des choix propres de l'auteur. Mais cette diversité même mérite très certainement d'être relevée.

Evoquer la famille dans les milieux chrétiens d'aujourd'hui, c'est évoquer non une uniformité de comportement ou d'aspiration, mais une variété, voire un éclatement extrêmement significatif, au point que si une uniformité se dégage, c'est bien celle qui souligne cet éclatement.

Sans doute, à y regarder de près, il n'y a jamais eu de famille uniforme, ni dans le monde, ni dans l'Eglise. Parler de «la» famille, c'est toujours parler d'«une» famille parmi d'autres, et imaginer une «famille naturelle» relève de l'abstraction ou de l'imagination, le plus souvent nocive puisqu'elle tend trop fréquemment à déprécier la famille réelle, celle qui renvoie à l'infinie variété des constructions culturelles, seules vraiment humaines.

CHANGEMENT

Si nous écartons le fantôme de cette famille soi-disant naturelle et si nous nous attachons à déchiffrer le sens de ces multiples constructions culturelles, nous sommes plus à l'aise dans la diversité que signalent tous nos répondants. Diversité qui, partout, s'exprime sous forme de changement. Sans doute, ici encore, n'y a-t-il nulle nouveauté. La famille, construction culturelle, a toujours dépendu des situations sociales où elle était implantée, situations qui ont toujours connu le changement. La différence, peut-être, avec nos devanciers, serait plutôt dans notre plus vive conscience du changement, provoquée peut-être par la relative rapidité de ces changements. Mais ces «peut-être» ne sont pas superflus. De nombreux témoignages du passé nous apprennent que nos pères étaient bien conscients, eux aussi, du changement, et qu'ils n'étaient pas moins enclins que nous à y trouver source d'anxiété et de dénigrement du présent. A quelle époque et sous quels cieux la famille dite traditionnelle a-t-elle jamais paru immuable, et surtout immuablement satisfaisante ? A entendre les moralistes ou les réformateurs politiques ou religieux, ou à fortiori les révolutionnaires de tous les pays et toutes les époques, on est porté à répondre : jamais.

Bien entendu, nos contemporains qui assistent aux changements et en sont à la fois les acteurs, volontaires ou non, conscients ou non, et les bénéficiaires et/ou les victimes, sont très différemment situés au point de vue culturel et n'assistent donc pas au même changement. D'ailleurs certains

changements apparemment analogues ne sont pas affectés du même signe selon le contexte culturel où ils se produisent. Ainsi l'autonomie plus grande dont jouissent désormais les femmes contribue-t-elle selon les cultures, à réduire ou à augmenter le nombre des divorces. C'est dire que personne ne peut raisonnablement simplifier le tableau en laissant entendre que le changement serait, lui au moins, un élément d'uniformité !

Pourtant, c'est ce changement qu'il nous faut étudier, si nous voulons rendre compte de ce qui se passe et nous faire l'écho de la documentation reçue. Et si nous allons nous efforcer de dégager des cohérences dans le changement, on n'oubliera pas ce que nous avons dit et répété de la diversité.

C'est que le changement n'est pas tout à fait opaque, incompréhensible. Il procède d'une logique dont les conséquences sont devenues mondiales, et les incidences dans le domaine familial suffisamment analogues pour qu'on puisse les désigner.

DEVELOPPEMENT

L'application de la science à la technique est en passe de bouleverser le monde, entraînant partout, directement ou indirectement, la désagrégation des communautés traditionnelles et l'instauration d'organisations de toute nature, chargées d'assurer partout ce qu'on appelle le développement. Ce processus a partout la même incidence sur la famille : il la met à l'épreuve, et très souvent il disloque le réseau des rapports familiaux, quelle que soit la configuration culturelle de ce réseau. Parmi les quelques deux cents types de famille mieux connus, aucun ne résiste indemne au «développement».

Le développement par la voie organisationnelle est fondé, à l'Est comme à l'Ouest, sur une conception de l'efficacité productiviste qui privilégie en l'homme le producteur, c'est-à-dire l'individu interchangeable dont l'organisation utilise la compétence. Cette promotion générale de l'individu interchangeable produit partout les mêmes effets. Aucune communauté ne lui résiste, avons-nous dit, mais les différentes personnes, qui vivaient traditionnellement immergées dans la communauté, sont désormais vouées à s'affirmer en tant qu'individu. Faute de mieux, nous dirons qu'elles sont contraintes de s'individualiser pour le meilleur et pour le pire. Le pire, nous le connaissons – de loin – ce sont les foules de non-familles qui peuplent les périphéries des grands centres urbains d'Afrique, d'Asie ou d'Amérique latine. Le meilleur, nous le connaissons aussi, ce sont ces hommes, ces femmes, ces jeunes, ces enfants même, devenus très tôt et très profondément des personnes à part entière, qui ont acquis un degré de santé, d'instruction, de conscience et de liberté économique, politique et psychologique auquel seule une minorité de privilégiés pouvait accéder naguère. Et selon qu'on se tourne vers le meilleur ou vers le pire – quand on a la chance d'avoir cette possibilité – inévitablement les appréciations divergent. Elles ne divergent pas cependant au point de ne pas admettre que cette société à dominante organisationnelle a réussi, malgré tout, à faire reculer la misère, l'ignorance, la maladie et la mort. Mais à quel prix ?

LIBÉRATION DE LA FEMME

Dans le domaine de la famille, n'ayons pas peur, dans le concert des doléances actuelles, de souligner les aspects positifs, ou du moins partiellement positifs, de cette évolution.

Est-ce peu de choses de voir de nos jours des femmes de plus en plus nombreuses acquérir la qualité de «personne» ? Partout dans le monde, à degré divers, la tendance, contrariée de mille et une manières mais irrépressible, va dans le sens d'une émancipation de la femme, psychologiquement, socialement, civilement, économiquement... De moins en moins de jeunes filles et de femmes acceptent comme allant de soi l'assujetissement qui pesait sur elles. Sans s'aveugler sur les échecs, les retards, les ambiguïtés, ne faut-il pas se réjouir de ces promesses ou de ces victoires de la liberté sur la contrainte ?

En conséquence, partout, le modèle familial doit désormais s'adapter à cette accession de la femme à plus d'autonomie, et, nulle part, cette mutation tout à fait fondamentale ne se passe sans heurts et sans pleurs. L'élément le plus manifeste de cette nouvelle définition des rapports familiaux est la croissante difficulté de la communication. Depuis toujours, dirait-on, la communication entre les membres d'une famille passait par l'expression des rôles traditionnels dévolus à chacun, et le rôle d'épouse et de mère était partout particulièrement déterminé, encore que selon des modèles culturels très variables. A partir du moment - et il s'annonce partout où il n'est pas advenu - où la femme, aspirant à être une personne et en trouvant les moyens, ne se définit plus complètement par ses rôles d'épouse et de mère , des exigences nouvelles de

munication s'imposent, qui mettent en cause tout le réseau familial. Le dialogue homme/femme devient essentiel, avec des conséquences multiples dont la moindre n'est pas la dépossession de l'homme de ses privilèges. Le dialogue parents/enfants devient une nécessité que la relation d'autorité ne peut plus satisfaire. Nous assistons partout, sous des formes diverses, à ce tremblement de terre social dont les destructions nous inquiètent à juste titre, mais dont les appels à la reconstruction devraient bien davantage nous inspirer et nous mobiliser.

Nous ne reconstruirons plus nulle part des familles où seul l'homme jouit de la dignité, des responsabilités, de l'autorité de la personne. Et dès lors, l'homme doit changer, apprendre à partager, apprendre à communiquer avec une femme et des enfants qui aspirent, eux aussi, à la dignité, à la responsabilité, à l'autorité. Cela se traduit autrement en Amérique Latine qu'en Asie du Sud Est, mais l'exigence est la même partout, et la radicale nouveauté du défi n'est relevée nulle part à la satisfaction de tous. Il faudra bien des générations - et bien des échecs - pour que l'apprentissage social de la communication homme/femme, parents/enfants soit à la hauteur des nouvelles conditions de vie que nous nous sommes faites à nous-mêmes. Mais qui ne serait sensible à la richesse potentielle de ce défi et à la qualité des relations humaines qu'il tend à promouvoir ? Qui regrettera la condamnation du «machismo» qu'il comporte ? Qui voudrait revenir au temps des parents (ou des «marieuses») qui arrangeaient les mariages et échangeaient les filles en vue d'alliance dont elles faisaient l'appoint ? Qui songe à supprimer, là où ils sont enfin acquis, les droits civils et politiques des femmes ? Qui voudrait encore sérieusement leur interdire l'accès à l'instruction ? Toutes ces mesures, et bien d'autres, encore en attente, visent à libérer la personne au féminin. L'expérience montre que c'est possible mais que l'homme a du mal à vivre, c'est-à-dire à communiquer avec une femme qui tend à devenir son égale sans abolir sa différence. Combien de divorces ou de conflits conjugaux ne sont ils pas à attribuer, pour une part essentielle à cette non communication ? Combien d'échecs ou de graves perturbations de la relation parent/enfant n'ont-ils pas leur source dans l'impréparation au dialogue et la non-reconnaissance de la personne dès les premiers âges de la vie ?

Cet avènement de femmes et de jeunes de plus en plus nombreux à l'autonomie ne va pas sans passif, sans abus, sans rupture de solidarités éprouvées, sans menace d'une foule solitaire, sans individualismes juxtaposés, sans abandons réciproques... Sans doute, mais n'est-ce pas le prix à payer pour la liberté accrue qui s'instaure ?

MAITRISE DE LA FECONDITE

A quoi il faut ajouter un phénomène mondial qui va dans le même sens : la maîtrise progressive sur la fécondité, qui permet à des femmes de plus en plus nombreuses d'échapper aux maternités non voulues. Partout où les méthodes de prévention des naissances non voulues sont accessibles et efficaces, elles finissent par être adoptées et libèrent d'innombrables femmes d'enfantements répétés, et d'une forme désormais presque archaïque de sujétion à l'homme. Elles permettent aussi à des milliers d'enfants de ne pas être de trop pour ce que peuvent porter les espoirs de leurs parents. Sans doute, dans ce domaine là aussi les situations sont très différentes d'une région à l'autre. Cette maîtrise de la fécondité, dans certains pays, met en cause la reproduction de la population ; dans d'autres, elle est encore très insuffisante. Néanmoins, partout aussi, cette maîtrise confère aux relations sexuelles une importance nouvelle. Elles deviennent de plus en plus le support d'un langage, d'un mode non verbal de communication susceptible de favoriser et d'enrichir la relation interpersonnelle au conjoint. Elles contribuent ainsi à humaniser les relations entre époux, à consoler dans les épreuves, à se dire l'un à l'autre quand on ne sait plus rien dire, à se pardonner l'un l'autre et à soulager un peu la solitude qui nous menace tous dans notre société d'organisation. Mais cette importance accrue et les enjeux nouveaux qu'elle comporte rendent aussi ses échecs plus graves, et permettent par ailleurs de comprendre pourquoi des jeunes de plus en plus nombreux envisagent d'en faire l'apprentissage avant tout engagement définitif. Il s'agit là d'une tendance, parfois d'un idéal bien mal assuré encore, et personne parmi nos correspondants n'idéalise pour autant la situation réelle, qui connaît encore, parmi les échecs évoqués, une multitude de situations dramatiques, de femmes et d'enfants battus, humiliés, exploités, abandonnés.

Mais il importe de dégager la tendance positive et d'ajouter que, si la réalité n'y répond parfois que très mal, la cause prédominante n'est pas à chercher au niveau familial. Bien de nos contemporains vivent encore

dans des conditions sociales, économiques et politiques qui, loin de favoriser leur recherche d'une vie familiale répondant à leurs nouveaux espoirs, les condamnent d'avance à l'échec. Certains sont même plongés dans une telle misère culturelle qu'ils ne peuvent même pas imaginer ce que pourrait être une famille. Ce n'est pas à la légère que nous avons parlé de non-familles dans certaines parties du monde.

AIDE PUBLIQUE A LA FAMILLE

Partout, pour rester vrai, il convient de signaler aussi un phénomène général, malgré ses insuffisances : l'aide que la famille reçoit de plus en plus des pouvoirs publics. Même là où n'existent que des fragments de politique familiale, la tendance s'affirme d'une prise en charge des problèmes familiaux par l'État. Il est vrai que cet interventionnisme étatique a ses dangers, et qu'il en rajoute à l'omniprésence des organisations pour lesquelles l'individu est plus facilement une entité interchangeable qu'une personne ; mais qui voudrait renoncer au principe d'une aide publique à la famille, d'une sécurité sociale, d'une instruction publique aux frais de l'État, s'étendant de la naissance à la vieillesse, d'une solidarité publiquement garantie devant la maladie et l'invalidité, d'une contribution collective aux problèmes du logement familial, d'un complément salarial sous forme d'allocations familiales ? Toutes ces mesures et bien d'autres sont déjà, dans bien des pays, une aide à la famille qui fait rêver ceux qui en sont démunis, et paraît encore insuffisante à ceux qui en bénéficient. Jamais, en tout cas, la famille n'a été autant aidée qu'aujourd'hui. C'est une évidence à souligner, malgré les insuffisances. Dans beaucoup de pays développés, le nombre des personnes rémunérées par les pouvoirs publics pour venir en aide à la famille, aux enfants, aux jeunes, aux vieillards, dépasse de beaucoup le nombre des agriculteurs...

Lorsque l'on passe en revue, comme nous le faisons ici, les aspects positifs d'un changement social affectant partout la famille dans le monde, on pourrait avoir l'impression que nos observateurs et le rédacteur de cette synthèse font preuve d'un optimisme aveugle sur certains aspects de la réalité. Il n'en n'est rien pourtant. Ils relèvent, comme on peut s'y attendre, les épreuves dont tant de familles ont à porter le fardeau. Ils savent que trop de femmes ont à travailler plus que les hommes, que nombre d'enfants sont astreints à un labeur qui dépasse leurs forces, que beaucoup sont abandonnés ou livrés à la prostitution, que la polygamie n'a pas cessé d'humilier certaines épouses, que nombre de femmes vivent seule avec un ou des enfants dans des conditions difficiles, que l'environnement peut être souvent hostile aux jeunes et plus largement à la famille, que la faim et la guerre notamment n'ont pas fini d'en éprouver beaucoup, que la mésentente peut avoir des effets tragiques et irréparables... Il reste néanmoins que le bilan fait apparaître une tendance positive, si l'on reconnaît qu'est positif l'avènement de femmes et d'enfants de plus en plus nombreux à la qualité de personne capable de croître en conscience et en liberté.

DIVERSITE DANS L'ÉGLISE

Là où le constat est malheureusement plus négatif, c'est dans l'évaluation de la manière dont réagissent certains milieux chrétiens à ces changements. Mais sur ce point aussi, les situations sont différentes, et nos répondants expriment d'importantes nuances que nous allons tâcher de signaler brièvement. Ils distinguent d'abord l'Église officielle, hiérarchique, de l'Église du Peuple de Dieu, et ils font apparaître aussi un fort contraste entre l'Église en pays encore plus traditionnels et pays développés d'Europe et d'Amérique du Nord. Cette dernière distinction ne permet pas de généraliser ce qui va suivre : il est encore des portions du peuple de Dieu, surtout en Afrique, en Asie et en Amérique latine où un catholicisme populaire reste traditionnel, et où l'Église, de la tête ou de la base, contribue pour le moment à humaniser et à sanctifier un petit nombre de familles à la manière traditionnelle. Ce que nos correspondants relèvent moins, dans ces pays, c'est la crise d'un certain modèle de famille chrétienne importé par les missionnaires occidentaux, crise dont l'ampleur et la profondeur exigeront tôt ou tard une reprise fondamentale de l'effort pastoral. Faut-il signaler, à titre d'exemple, que dans de nombreux diocèses catholiques africains, moins de 20 % des baptisés contractent un mariage religieux ?

Plus manifeste et mieux connue est la distance qui se creuse entre les positions de l'Église hiérarchique et l'expérience du Peuple de Dieu en pays développés. Une part importante – dans de nombreux pays, la majorité – du Peuple de Dieu ne se reconnaît pas dans les déclarations de ses pasteurs dans le domaine familial, et dès lors ne trouve aucune aide de ce côté, ignore ce qu'ils di-

sent, et affronte le changement sans accompagnement, sans soutien, sans compréhension pastorale adéquate.

Faut-il insister ? Toutes les informations reçues et disponibles concordent pour faire apparaître que l'Église officielle n'a pas pris la mesure du changement radical qui s'opère sous la poussée du développement. Désormais, les seules personnes qui aspirent à faire, à prendre en charge personnellement leur destin dans l'Église ne sont plus seulement des clercs masculins de race blanche. Ce sont aussi, et d'une manière qui modifie fondamentalement la famille, des femmes. Leur minorisation dans l'Église devient incompréhensible, et se traduit notamment par leur refus silencieux de transmettre à la manière traditionnelle l'héritage chrétien à leurs enfants – et particulièrement à leurs filles – quand ce n'est pas leur refus pur et simple de transmettre la vie... Une Église faite de chrétiens des deux sexes, venant de tous les horizons sociaux et culturels de la catholicité, participant à l'édification responsable de nouveaux modèles familiaux n'existe pas encore. Beaucoup n'ont pas désespéré d'y arriver un jour.

Et c'est le paradoxe douloureux dont nos informateurs se font l'écho : les modèles qui se cherchent en opposition radicale à la tradition chrétienne ne sont pas satisfaisants dans leur permissivité destructrice, mais le modèle officiel de l'Église ne l'est pas non plus. Il faut donc improviser, souvent dans le désarroi, mû cependant par l'obscure certitude qu'on fait bien de ne plus écouter des mots vides qui ne sont pas la Parole de vie.

INTERET POUR L'ESSENTIEL

Car le paradoxe se poursuit. Dans les milieux qui ont été poussés hors des conditions d'existence traditionnelle, la Parole du Christ n'a pas perdu de son intérêt. Bien au contraire, à mesure que le discours ecclésiastique était frappé d'insignifiance, maints chrétiens se sont tournés vers l'Évangile et y ont découvert que, pour Jésus, la loi est faite pour l'homme, et non l'homme pour la loi ; que le bien et le mal sont inextricablement mêlés, et qu'il faut attendre le jour de la moisson pour faire la part des deux ; et, tout simplement, que l'amour, la tendresse, le pardon ressemblent plus à ce que Dieu attend de nous que la justice des justes, puisqu'aussi bien publicains et prostituées les précèderont dans le Royaume. Mais ce que maints chrétiens ont découvert aussi dans l'Évangile, c'est tout ce que Jésus ne dit pas de la famille, et que d'aucuns lui ont fait dire... et l'appel à la conscience, à la liberté et à la responsabilité que cette découverte comporte.

Dès lors, il faut convenir que, dans les pays dits développés, la plupart des chrétiens n'attendent plus grand chose de l'Église officielle, dans le domaine familial. Ils craignent plutôt de nouvelles prises de position tellement étrangères à leur expérience qu'elles confirmeront leur désintérêt. Et pourtant, beaucoup espèrent encore, nous l'avons dit, que leurs pasteurs tiendront compte de leur expérience, prendront en compte la diversité des situations réelles, tiendront compte qu'ils disposent encore d'un crédit capable de redonner du courage, s'ils renonçaient une fois de plus à se compromettre dans les rigidités d'une société bloquée.

PARTICIPATION SOUHAITÉE

Sans doute, nous l'avons dit, l'attente des milieux de christianisme populaire est différente de ceux que nous avons évoqués, pour faire court, en parlant de pays développés. (Mais là encore, quelle diversité, ne fût-ce qu'aux États-Unis où la moitié des catholiques sont d'origine «hispanique» et relèvent souvent bien plus du catholicisme populaire que de l'autre...). Une chose parait sûre, néanmoins, c'est que nulle part on ne serait déçu de découvrir un collège épiscopal capable de parler en termes vrais de l'amour conjugal et parental, du pardon comme condition *sine qua non* de cet amour, de l'incertitude générale qui est aussi la leur, de la responsabilité collective du Peuple de Dieu, en recherche d'une nouvelle théologie de la sexualité et de la famille. Personne ne serait déçu d'apprendre que ce collège épiscopal reconnaît que la famille chrétienne réelle est multiple, qu'elle n'a pas à se prévaloir d'une indiscutable supériorité, qu'elle a connu l'échec, l'erreur, le péché, et qu'elle n'y échappera jamais. Personne ne serait choqué d'entendre un collège épiscopal admettre qu'il ne sait pas tout, et qu'il doit faire appel à ces «experts du vécu» que sont tous les membres du Peuple de Dieu. Un appel à la collaboration, à la réflexion, au partage des expériences positives et négatives serait certainement entendu et aiderait les familles réelles à discerner, dans leur histoire concrète, quelle pourrait être leur contribution à la construction de nouveaux modèles familiaux tenant compte des nouveaux rôles conjugaux et parentaux qu'exigent les temps nouveaux. Que de désintérêt, de déception, de culpabilité ambigüe, de désarroi, de désespoir même, pourrait lever un tel appel, s'il était sérieusement assumé par de bons pasteurs...

Pierre DELOOZ

Les travaux de l'Atelier International à Rome

La mutation de la famille

Ce n'est pas la première fois que des femmes et des hommes se réunissent à Rome à l'occasion d'un Synode et qu'ils en suivent les débats et en commentent certains avec l'un ou l'autre journaliste toujours à l'affût de sensationnel au milieu de la monotonie des assemblées synodales. Déjà, «Femmes et Hommes» fut aux synodes précédents.

Cependant, ce qui caractérise cette rencontre-ci, c'est sa systématisation : cette présence fut organisée et se donna un certain nombre d'objectifs. Il ne s'agit là d'ailleurs que d'une démarche normale de femmes et d'hommes exclus du système de réflexion et de décision de leur église et qui affirment leur volonté de participer et de prendre leur responsabilité de chrétiennes et de chrétiens.

C'est pourquoi nous ne voulons pas parler de mini-synode ni de contre-synode comme cela a été dit dans l'un ou l'autre journal à propos de cette session de travail tenue à Rome à l'Hotel Alicorni, tout près du Vatican, du 29 septembre au 12 octobre 1980, parallèlement au Synode. Ce serait d'ailleurs avaliser pour nous des modalités de fonctionnement hiérarchisées que nous mettons en cause dans l'Église.

C'est ce qui nous fait parler plutôt d'un Atelier International, ou encore Groupe de Travail International, mettant l'accent sur la diversité des participants, sur l'apport de l'expérience et sur la nécessité d'une véritable concertation. C'est la lecture du premier document envoyé par le Vatican aux conférences épiscopales qui a confirmé les responsables du groupe «Femmes et Hommes dans l'Église» dans l'idée d'organiser une large consultation internationale sur «Femmes et Hommes aujourd'hui, dans la famille, la société, l'Église.»

DÉPHASÉ

Ce premier document du Vatican, écrit dans un langage clérical absolument déphasé, se référait à une famille chrétienne-type qui n'a d'ailleurs jamais existé et prétendait, dans une analyse extrêmement faible, rejoindre tous les problèmes des familles de toutes origines, de tous les continents et de tous les temps (Cf. critique de ce document dans les bulletins «Femmes et Hommes» 31, 32, 1 et 2 nouvelle série).

Le questionnaire établi par «Femmes et Hommes» a été diversement traité par celles et ceux qui en ont pris la responsabilité dans leur pays, certains rapports ont été assez succincts, relatant l'expérience de petits groupes déjà très critiques à l'égard de l'institution ecclésiale, d'autres furent le fruit d'un travail de synthèse réalisé par un spécialiste, d'autres encore expriment à partir des résultats une opinion personnelle.

C'est donc autour de ce matériau que s'est créé l'Atelier International et qu'il a concrétisé ses objectifs : réunir à Rome ceux qui avaient œuvrés pour cette consultation, faire entendre leurs voix de chrétiennes et de chrétiens responsables et sensibiliser les évêques à la multiplicité des réponses que l'humanité donne aux difficiles problèmes de la sexualité, de l'amour, des relations humaines...

Ceci qui nous paraît une évidence ne l'était pas pour tous puisqu'un évêque qui est venu se rendre compte de nos travaux, s'est dit surtout impressionné par le fait que des femmes et des hommes «sérieux» (dixit), mères et pères de famille voire grand-mères ayant des responsabilités dans divers domaines dans leur pays aient pris l'initiative d'un si long voyage pour marquer l'importance qu'ils attachent aux problèmes traités au Synode et pour s'exprimer à ce sujet. Cela est sans doute significatif du crédit que l'on apporte au travail des laïcs dans l'institution ecclésiale !

Il n'est pas possible de suivre pas à pas le déroulement de ces deux semaines d'étude et de rencontres qui furent extrêmement denses, difficiles, dures même à cause des multiples obstacles de langue, de cultures mais surtout d'horaires surchargés et de locaux peu adéquats pour une cinquantaine de personnes (environ 20 hommes et 30 femmes).

PRISE DE CONSCIENCE

Voici quelques points qui me semblent intéressants à retenir. Les questions de l'enquête préliminaire portaient sur : l'évolution des conditions féminines et masculines dans la société d'aujourd'hui et le défi que cela pose à l'église. Enquête orientée selon certains, raison pour quelques-uns de taxer le groupe de «féministes», avec tout ce que cela peut avoir de dérisoire pour les uns, d'échevelé pour les autres. OUI, le groupe était féministe dans la mesure où le féminisme fait état de l'émergence de la prise de conscience collective par les femmes d'une situation d'infériorisation devenue arbitraire et donc perçue comme pouvant et devant changer.

Or, on ne peut plus parler du couple et de la famille aujourd'hui sans rendre compte de cette nouvelle situation, que l'on retrouve partout mais vécue et exprimée peut-être différemment. Même si certaines cultures restent encore fermées à cette évolution, elles sont cependant mises au sein de leur propre groupe en contact avec cette problématique. C'est ainsi que cette conscience peut n'être encore que malaise, angoisse ou insécurité chez certaines femmes, mais qu'elle existe.

C'est à un sociologue, le professeur Pierre Delooz, qu'incombait la tâche difficile d'analyser la trentaine de réponses au questionnaire, aussi diversifiées par leur pays d'origine que par leurs modalités d'expression. (Voir le texte de l'exposé de P. Delooz d'autre part dans ce numéro). Un fil conducteur est à retenir dans cette masse d'informations, de désirs, d'attentes que les documents véhiculent.

La première constatation est celle de la diversité des familles et du processus de changement dans lequel elles sont toutes engagées. Le facteur capital en est le développement, qui a changé les familles occidentales de l'intérieur et les familles orientales de l'extérieur, et pour ces dernières malgré leurs protestations. Dans les sociétés occidentales, le développement a bouleversé la communauté en en prenant tous les membres (hommes-femmes) pour satisfaire aux besoins de main-d'œuvre et de fonctionnement des entreprises. Il a ainsi créé la permutation des rôles sociaux et a provoqué la reconnaissance des femmes comme personnes. C'est ce qui est en train de se passer pour le moment dans les pays en voie de développement. Cependant, la personne qui change, c'est la femme et non l'homme, et c'est dans cette non- synchronisation que réside la difficulté. A cette constatation, il faut ajouter deux autres causes de changement dans la vie des femmes : la maîtrise de la fécondité et la conviction qu'ont les États de devoir s'occuper de la famille, ce qui se traduit au minimum, même dans les pays les plus pauvres, par un budget important pour la scolarisation (et notamment celles des filles).

NORMES MISES EN CAUSE

Les exposés faits par les autres experts (deux démographes, une théologienne, une historienne, une réfugiée politique) sont venus confirmer cette apparition d'une nouvelle conscience féminine qui est à l'origine d'une transformation du sens de la sexualité et de la mise en cause des normes, aussi bien dans l'église que dans la société, précisément en ce qui concerne la sexualité, la contraception, l'avortement, le mariage, l'union libre... Nous voyons – du moins dans les sociétés occidentales – apparaître de multiples modèles de couples et de familles au sein desquels les relations entre les membres sont fort diversifiées d'un modèle à l'autre. Quant aux familles orientales, les problèmes de population et d'immigration accélèrent la perte des valeurs traditionnelles.

Les familles chrétiennes n'échappent pas à ces difficultés. C'est souvent dans les pays les plus catholiques que la natalité a le plus baissé ces quinze dernières années (Québec, Pays-Bas, et dans ce dernier pays plus chez les catholiques que dans la partie protestante). Les familles chrétiennes connaissent aussi les divorces, les séparations et il n'y a pas, là non plus, de modèle unique de référence. On peut dire seulement combien de chrétiens actuellement recherchent une autre manière d'écouter la parole de l'Évangile, comme ces familles américaines qui expriment leur joie de vivre d'autres types de relations et qui demandent à l'Église de promouvoir chez elle de tels rapports. Les familles n'ont pas besoin d'un discours mais attendent de nouveaux modes de participation et de nouvelles raisons d'espérer cette attente. (Cette attente est présente dans un très grand nombre de réponses). Ceci étant précisé, il n'est pas étonnant que l'Atelier International ait pu très rapidement déterminer ses sujets de réflexion dans le prolongement des constations citées. Cinq thèmes furent retenus dans l'ordre suivant : changement de rôles, sacralisation du patriarcat par l'Église, la famille chrétienne et son environ-

nement non-chrétien, confrontation entre l'Est et l'Ouest, et, enfin, les jeunes.

Nous retrouvons ici les deux pôles des transformations vécues par les familles depuis trente ans : changement et développement, avec l'incidence particulière que l'église stigmatise encore le plus souvent l'évolution actuelle des femmes en les rendant responsables des «désordres» actuels. Elle continue d'ailleurs à justifier le pouvoir mâle par une théologie de la primauté de la masculinité et par une référence au symbolisme nuptial pour définir le rapport Christ-Eglise. C'est ici que doit intervenir une nouvelle conception de la théologie qui refuse la complémentarité androcentriste et qui fait droit à l'apprentissage de la réciprocité sexuelle. Il ne s'agit pas d'un aggiornamento mais d'un changement structurel complet qui opère un renversement de modèle de pouvoir en donnant une voix égale à tous ceux qui en sont exclus, les femmes, les pauvres, les marginaux. Seule d'ailleurs, une telle pratique libératrice pourra reconnaître les aspirations des églises locales à régler leurs propres problèmes.

Dans l'Atelier International, nous avons expérimenté des rapports parfois tendus, souvent difficiles mais vrais. Une réelle honnêté réciproque, une volonté évidente de respect des différences mais aussi des erreurs d'évaluation, des divergences de sensibilité n'ont pas manqué qui ont donné aux travaux et aux discussions le poids de la réalité et confirme la nécessité d'un des objectifs de l'atelier : trouver de nouveaux modes de rencontre et de partage dans l'église.

Nous avons cependant eu la joie d'accueillir deux évêques qui connaissaient des membres du groupe. Ils sont venus se joindre un moment à nos travaux et nous avons pu apprécier leur ouverture, leur humilité et leur réalisme !

NOUVEAUX REPERES

Venons-en aux résultats des travaux de l'Atelier International. Des constatations ont été élaborées, des recommandations envoyées aux évêques, à l'église, aux responsables locaux (voir les textes publiés par ailleurs dans ce numéro).

Elles tournent autour de trois axes.

1) L'église comme l'ensemble de la société se trouve actuellement, non pas devant une crise de la morale comme elle aime l'imaginer mais devant une véritable mutation culturelle car le changement a provoqué non pas seulement une contestation des normes mais une véritable mise en cause du rapport à la norme. Il ne s'agit pas d'aménager les anciennes normes, mais de trouver de nouveaux repères que l'on voit d'ailleurs surgir dans de nouveaux modèles de couples et de familles : accueil, réciprocité, reconnaissance mutuelle, désir de communication. Et c'est précisément à ces exigences que se réfèrent les chrétiens qui se veulent responsables de leur église et témoins de l'évangile.

2) Les familles vivent dans un contexte de sociétés marquées par un développement où priment l'agressivité, la compétition, l'argent. Il ne suffit pas de privilégier les «petites» ou les «grandes» familles ni de centrer essentiellement ses efforts sur les relations internes qui y sont vécues, quelle que soit leur importance, car on risque ainsi de renforcer la violence d'une société où tous les besoins affectifs seraient réservés au groupe familial. Il faut que cette dichotomie disparaisse et que les femmes et les hommes aient la possibilité de vivre hors de la famille, dans tous les groupes sociaux, des rapports humains et valorisants. Il faut donc assurer un contrôle sur le développement et sur le changement. Tous les modes de développement ne se valent pas et l'intérêt de l'église doit aller au-delà de la cellule familiale et se porter sur l'ensemble des relations entre les hommes, telles qu'elles s'établissent actuellement.

On ne peut s'empêcher à ce propos de citer la finale de la contribution des Philippines qui lance au Synode cet appel : – «Quand nous avons commencé notre réflexion sur la famille philippine, nous avons posé des questions telles que : la famille est-elle une institution de statu quo ou une institution pour le changement ? Vous mariez-vous en disant : «Nous aimerions changer la société»? Nous n'avons pas cru au début que des hommes et des femmes puissent vivre cela chez nous. Maintenant nous découvrons que de tels couples existent : leur amour l'un pour l'autre est exprimé dans un engagement pour la transformation de la société philippine. Que dit l'Eglise de ceci ? Ce pourrait être une question cruciale dans le Synode sur la Famille» –

3) Enfin, nous constatons un décalage de plus en plus grand de l'Eglise par rapport à toute cette évolution. Elle reste le dernier bastion du patriarcat avoué et de l'immobilisme – et ceci notamment depuis la conférence de Copenhage en juillet dernier, qui a vu l'adhésion de la majorité des pays au moins dans les principes, à la nouvelle insertion des femmes dans la famille et la société. Pour la majorité des femmes et des jeunes, l'Eglise n'est même plus crédible. C'est à une véritable conversion qu'elle est invitée mais qui dit conversion, dit changement, ouverture, sens de l'humour... Etaient-ce là les conclusions du Synode ?

Denise LOUTE (Bruxelles)

A l'issue de ses travaux, le Groupe de Travail International a adopté un certain nombre de constatations et de recommandations, dont voici le texte :

CONSTATATIONS

1. Lorsque des hommes et des femmes concernés par la justice se regroupent, comme nous l'avons fait ici, ils peuvent surmonter leurs différences culturelles pour arriver à un dialogue vrai. Mais les difficultés les plus grandes concernent encore les conceptions sur les femmes, leur identité et leur rôle.

2. Il est possible, – nous l'avons expérimenté – de tenir des réunions internationales non-hiérarchisées, collégiales, qui rassemblent des responsables d'organisations, des gens de la base et des spécialistes.

3. Les problèmes qu'affrontent aujourd'hui les femmes et les hommes dans les familles, la société et l'Église présentent une certaine universalité. S'ils se manifestent de façon différente suivant les contextes, les causes profondes de ces problèmes sont universelles. Parmi elles, nous voulons relever :

- les changements dans les rôles
- l'industrialisation
- les possibilités de maîtrise de la fécondité
- les multinationales contrôlant les ressources naturelles et économiques
- l'inégale répartition du pouvoir et des richesses entre pays, nations classes, sexes.

4. Nous sommes Église. Nous sommes ici parce que nous prenons au sérieux notre responsabilité d'être Église, d'être responsables pour elle.

5. Nous sommes préoccupés de la perte grandissante de crédibilité de l'Église institutionnelle dans certaines cultures, alors que dans d'autres, elle peut se faire signe d'espoir.

6. Il est bien clair que l'Église est défigurée par la persistance du système partriarcal, qui pose un problème aigu dans un monde où la parité s'impose progressivement comme réalité et comme valeur.

7. Il est bien clair que c'est toute la structure ecclésiale, dans sa réalité globale – contenu doctrinal, symbolique biblique, prescriptions morales, conduite pastorale, témoignage évangélique, organisation ministérielle et hiérarchique – qui est dévitalisée par l'absence de l'expression du «sensus fidei» des laïcs et, plus encore, des femmes.

8. Il est clair également qu'en maintenant le système patriarcal dans ses propres structures, l'Église en maintient et légitime aussi le modèle dans la société. Ce modèle est choquant et injuste. Il freine la promotion des femmes, autant que la conversion nécessaire des hommes et des femmes. Il bloque les progrès du développement et de la paix (comme ce fut constaté et analysé lors de la Conférence des Nations-Unies pour la mi-décennie de la Femme, à Copenhague, en Juillet 1980). Le système patriarcal est contraire aux valeurs universelles que veut promouvoir et garantir la Charte des Droits humains fondamentaux, de même que la nouvelle Convention contre toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes.

ENGAGEMENTS DE NOTRE GROUPE INTERNATIONAL DE TRAVAIL

1. Le dialogue international commencé ici doit continuer.

2. Nous, participants à cette rencontre, renouvelons notre engagement à travailler pour la justice et l'égalité des femmes et des hommes dans la famille, la société et l'Église tout spécialement, en y prenant courageusement et franchement toutes nos responsabilités de co-participation à tous les niveaux, depuis l'Église locale jusqu'aux instances romaines de recherches, consultations et décisions collégiales.

Nous présenterons à nos églises locales (Évêques et Conférences épiscopales) ainsi qu'aux différents mouvements familiaux dans nos pays, des recommandations appropriées.

Nous mettrons en place un réseau de

communications pour faire écho au genre de travail et de réflexion que nous avons eu ici pendant notre rencontre, ainsi que pour échanger les idées, informations entre nous.

3. Nous serons attentifs à maintenir, dans ces échanges, un bon équilibre entre l'expérience découlant d'engagements concrets et les recherches théoriques.

RECOMMANDATIONS AU SYNODE DES EVEQUES

1. Que les documents du Synode traduisent une attitude réellement non-discriminatoire à l'égard des femmes, et en particulier, qu'ils n'usent pas d'un langage androcentrique pour parler de Dieu ou des personnes humaines des deux sexes.

2. Que la doctrine et les enseignements de l'Église soient élaborés en tenant compte de l'expérience de vie des personnes en tant que lieu primordial de la révélation de Dieu à ce monde. Que ce soit le cas, en particulier, pour tout ce qui concerne les modalités de réalisation de la parenté responsable, ainsi qu'en ce qui concerne les difficultés et échecs du couple.

3. Que le Synode ne présente pas de conclusions définitives sur «la famille» avant que tous les types de familles ou communautés (à parent unique, divorcés, mariages mixtes, homosexuels, d'adoption) ne soient entendus et pris en considération.

4. Que, pour de futurs Synodes, les «observateurs» soient vraiment représentatifs et délégués par les Églises locales.

5. Que le Synode en tant que tel accorde la considération qui s'impose aux changements de rôle des hommes et des femmes en tant que nouveaux partenaires. Certains évêques l'ont déjà fait. Si le prochain Synode a pour thème l'inculturation – ce que notre groupe trouve souhaitable – il devra intégrer cette problématique du changement des rôles comme un des éléments très importants de l'inculturation.

RECOMMANDATIONS A L'ÉGLISE UNIVERSELLE

1. En tant que personnes responsables, membres à part entière de l'Église par notre baptême, nous désirons que les décisions nous concernant n'interviennent pas sans consultation préalable et appropriée de tout le Peuple de Dieu.

2. L'organisation structurelle de l'Église n'est pas «d'institution divine». Avec l'organisation de la famille et de la société, elle fait partie intégrante de l'histoire du peuple de Dieu et de sa responsabilité de co-création. En conséquence, elle peut et doit être modifiée.

RECOMMANDATIONS POUR LES ÉGLISES LOCALES D'ASIE ET D'AFRIQUE

(proposées par les participants en provenance de ces continents, et entérinées par l'ensemble du Groupe International de Travail)

1. Que les familles de réfugiés, que nous avons identifiées comme :
   a. Familles de migrants à l'intérieur
   b. Familles de migrants qui émigrent dans d'autres pays pour des raisons politiques économiques
   c. Familles dont les femmes se livrent à la prostitution pour des raisons économiques
   d. Familles déplacées par suite de projets de développement

reçoivent toute l'attention dont elles ont besoin, sans distinction de races ni de religions.

2. Nous réalisons, pour nous-mêmes aussi bien que pour l'Église, la gravité du problème de population dans nos pays, en tant que sérieux obstacle au développement. Nous voulons traiter ce problème, non pas d'une façon moralisante, technique ou mécanique mais comme part du processus de développement humain total, pour lequel tous les moyens d'éducation et de communication doivent être conjugués, tout en respectant la liberté de conscience des individus et des familles.

3. Nous reconnaissons les limites du système patriarcal de vie qui prédomine encore dans de nombreux pays d'Afrique et d'Asie et tout particulièrement la rigidité des rôles qui concerne tout particulièrement les femmes. En conséquence, nous travaillerons pour la mise en place de nouveaux modèles de relations interpersonnelles qui répondront aux nécessités des temps présents. Nous reconnaissons notre propre responsabilité à

aider nos églises locales à prendre conscience de la force de ferment qui se trouve dans ce processus de changement.

Nous réalisons également que dans ce processus de changement les pressions externes jouent un grand rôle ; nous nous efforcerons de guider ce processus dans une direction qui respecte les valeurs inhérentes à nos cultures.

4. Nous reconnaissons le besoin urgent, pour les Églises africaines et asiatiques, d'une inculturation afin qu'elles puissent donner à leurs populations un témoignage plus total et plus vigoureux. Le fait que ces Églises apparaissent encore comme trop occidentales et étrangères et qu'elles vivent en ghettos en Asie, a été un sérieux obstacle à l'évangélisation. En conséquence, nous avons le devoir urgent, aussi bien clergé que laïcs, de briser cette mentalité et de nous insérer parmi la population, de façon appropriée (langage, coutumes, style de vie, etc...)

5. Nous reconnaissons qu'une très large majorité des pays en voie de développement ont un besoin urgent des nécessités de base : nourriture, vêtements, logement, et qu'au moins 25 % de leurs populations sont dans le plus grand dénuement. Nous devons donc nous engager dans le développement socio-économique et y travailler partout où cela est possible, avec les gouvernements et autres organismes, dans un effort concerté pour élever le niveau de vie de ces familles. Nous devons conscientiser les pays développés au sujet de leur responsabilité sociale envers les pays en voie de développement, et plus spécialement en ce qui concerne l'établissement de relations commerciales plus équitables, pour remplacer une aide assistancielle, qui tend à perpétuer la dépendance et les structures sociales injustes, et une exploitation injuste des ressources naturelles de ces pays pauvres.

6. Nous reconnaissons la nécessité dans l'Église, de motiver et de former des laïcs, femmes et hommes, pour qu'ils prennent la responsabilité d'exercer leur fonction baptismale dans le peuple de Dieu. Cette formation pourrait se faire par des programmes bien pensés de catéchèse et d'éducation des adultes, avec un souci tout spécial d'orienter ces programmes vers la communauté et les services à lui rendre.

D'autre part, le Groupe de Travail International a publié, au cours de ses travaux, les communiqués suivants, dans lesquels il prend position au sujet de certains éléments des travaux du Synode.

Le Groupe International de Travail exprime son insatisfaction au sujet des interventions des auditeurs laïcs au Synode

Nous sommes ici à Rome un groupe international de chrétiennes et de chrétiens engagés dans nos familles et dans l'Église de nos pays respectifs (20 pays et 4 continents).

Nos travaux de consultation préliminaires, ainsi que les résultats des enquêtes menées par les évêques dont nous avons pu prendre connaissance dans nos différents pays, nous permettent d'affirmer qu'aucune des interventions faites ce matin par les auditeurs au Synode ne décrit les familles chrétiennes que nous connaissons.

Nous, le Groupe International de Travail «Femmes et hommes aujourd'hui dans la famille, la société et l'Église»

1. demandons comment, par qui et sur quel critère ont été choisis les intervenants ;

2. demandons à rencontrer les auditeurs du Synode pour que nous puissions mutuellement prendre connaissance de nos travaux.

Rome, le 6 octobre 1980

Le Groupe de Travail International demande au Synode et à l'Église d'employer le mot «parenté» et non plus «paternité»

Pour faire droit à la communion de l'homme et de la femme créés à l'Image de Dieu pour participer ensemble à sa création,

Pour faire droit aux réalités scientifiques de la participation également active de la femme et de l'homme dans l'acte de procréation et dans la transmission du patrimoine et matrimoine génétique,

Pour respecter le droit des enfants de jouir de la richesse d'une famille où les parents se reconnaissent mutuellement comme partenaires égaux et partagent effectivement les responsabilités,

Pour faire droit aux aménagements législatifs qui dans de nombreux pays ont transformé le concept de «puissance paternelle» en celui de «puissance parentale»,

Pour reconnaitre la situation des familles qui – une sur trois au monde – sont confiées à la responsabilité d'une femme,

nous demandons à notre Église de ne plus parler de paternité lorsqu'il s'agit, en fait, de PARENTÉ.

La parenté est une réalité de valeur. La reconnaître en tant que telle comme une réciprocitéqui fonde la famille et la société peut seul permettre de situer les apports respectifs et originaux de la PATERNITÉ et de la MATERNITÉ.

Rome, le 7 octobre 1980

Nous donnons ci-après les résumés des exposés qu'ont bien voulu donner à Rome, à l'invitation de l'Atelier International, un certain nombre d'experts, envers lesquels nous voulons témoigner ici notre vive reconnaissance.

La famille italienne aujourd'hui

Dans son exposé sur «la situation de la famille et la condition des femmes en Italie», Mme Gaiotti de Biase, professeur à l'université de Naples et député au Parlement Européen, a d'abord insisté sur les contradictions caractéristiques à son pays, dont les effets se font sentir dans la situation des femmes et des familles : contraste entre le nord industrialisé et le sud en développement, entre un traditionnalisme tenace et le développement d'idéologie très radicales, entre une démocratie visant à une large participation et une grave crise d'identité politique, sociale et morale, entre des valeurs dominantes encore largement déterminées par l'Église et une pratique qui en tient de moins en moins compte (selon une enquête récente dans le diocèse de Rome 60% des chrétiens – militants et traditionnels – se déclarent en faveur de la contraception et du divorce).

Dans les changements qui s'opèrent on a pu observer le rapport qui existe entre l'urbanisation et l'émancipation de la femme ainsi que la réduction massive du rôle de la famille – et dans celle-ci, du rôle de la femme – dont les attributions traditionnelles sont de plus en plus reprises par la société. De là un malaise chez les femmes, une crise d'identité, que nombre d'entre elles tentent de résoudre par la recherche de sécurité dans un retour au passé, notamment sur le plan religieux. Malgré les efforts réels d'évolution, l'Église, sur ce point continue à se référer à un type de famille idéalisant le rôle de la mère, ce qui suscite en retour l'angoisse, allant jusqu'au refus de la maternité chez les femmes.

La famille réfugiée

L'exposé sur «la famille réfugiée» de Mme Carmen Aguayo de Sota ancien ministre chilien de la famille dans le gouvernement de Salvador Allende, a permis de montrer comment les problèmes qui affectent la famille, se trouvent exacerbés jusqu'au paroxysme dans les familles des réfugiés. Une réflexion chrétienne ne peut passer sous silence les centaines de milliers de familles (Les Nations Unies dénombrent plus de 15 millions de réfugiés) qui ont dû tout abandonner pour trouver ailleurs une survie précaire. Le réfugié est un traumatisé, et sa famille l'est aussi. L'exil signifie la rupture brutale d'un projet de vie ; la famille qui se reconstitue tant bien que mal est non seulement différente de ce qu'elle était, elle est étrangère dans un environnement dont les normes et les valeurs ne sont pas les siennes. Dérèglement social, moral, psychologique et même physique. Maris et pères, humiliés, déclassés, réagissent en tentant de s'affirmer dans leurs familles par un comportement autoritaire. Ce qui est de plus en plus difficilement acceptable pour les épouses, qui doivent assumer, dans l'adversité, des charges supplémentaires et nouvelles. Quant aux enfants, ils n'arrivent pas à s'insérer dans un contexte étranger, provisoire et mouvant. L'absence de la possibilité de former un projet autonome conduit facilement au refus de l'avenir, donc le refus de l'enfant, de la vie.

Les problèmes de la famille au Synode

Le Chanoine P. de Locht (Bruxelles) a concentré son exposé sur les interventions des évêques au cours de la première semaine du Synode. Il a d'abord insisté sur l'importance du thème de ce Synode. La famille est le lieu premier de la relation humaine personnalisée et de la socialisation. Cet intérêt doit cependant tenir compte de certaines considérations. Ainsi, la famille n'existe qu'en corrélation avec les grandes réalités de l'époque. Ensuite, famille, mariage, couple occupent très peu de place dans l'enseignement de Jésus, qui porte son attention loin au delà. Néanmoins l'Église a quelque chose d'important à dire concernant la famille, mais sa parole ne devrait non pas se concentrer sur un modèle unique mais, plus modestement, tenir compte de la diversité culturelle. Cette parole devrait prendre sa source non dans une doctrine fixe que la pastorale aurait mission d'appliquer telle quelle, mais dans la foi vécue ; c'est dans l'expérience vécue des chrétiens que se fait la rencontre entre le message de Jésus et les réalités contemporaines. Or, dans les interventions des évêques, seules 9 sur161 sont fondées, en partie au moins, sur l'écoute de Christ, tandis que la référence au magistère occupe une place dominante. Mais malgré cette priorité accordée à la doctrine, la réalité vécue finit, dans plusieurs domaines, par s'imposer. D'abord les évêques africains ont insisté sur la nécessité de situer le mariage dans la réalité coutumière, avec ses rites et ses étapes. Si cette demande est justifiée, la question se pose si le mariage ne doit pas redevenir une institution gérée suivant les coutumes et les lois propres à chaque culture, et s'il ne faut pas reconnaître qu'il est une réalité progressive, et non pas seulement en Afrique. D'autre part, en ce qui concerne les divorcés remariés, tous, sauf un des 16 intervenants qui ont abordé cette question, préconisent une approche renouvelée, bien que certains la fondent sur la miséricorde, ce qui n'est pas sans ambigüité puisque l'échec n'est pas toujours imputable à une faute. De plus, les mariages mixtes sont envisagés, par la grande majorité (10 sur 11) des évêques qui abordent ce problème, dans une perspective tout à fait positive, contrairement à celle du premier document préparatoire au Synode. Au sujet de la contraception, la situation est moins satisfaisante. Le large développement qu'y consacre, sur 6 pages, le deuxième document préparatoire pour réaffirmer avec force la doctrine d'Humanae vitae, fait penser que les 6 lignes dans lesquelles le premier document expédiait le problème ont dû susciter beaucoup de réactions. Mais devant l'assemblée synodale 23 sur 24 interventions qui ont traité le sujet, apportent leur approbation à cette doctrine, certaines en demandant une meilleure présentation. La seule exception est celle de Mgr Ernst, évêque de Breda, qui évoque la possibilité d'une évolution doctrinale, en se référant à la foi vécue par beaucoup de chrétiens dans le mariage et dans la famille. Dans l'ensemble, on doit constater un recul sensible, sur ce point, par rapport au Concile.

La famille en occident

Pour comprendre «l'évolution récente de la famille en Occident», thème de l'exposé du Professeur Louis Roussel, chef du département de Psycho-sociologie à l'Institut National d'Études Démographiqes (Paris), il faut remonter à cette famille traditionnelle du 19e siècle, qui a longtemps servi de modèle de référence, sans avoir d'ailleurs jamais été représentative de l'ensemble des familles de l'époque. Cette famille qui n'a pas été aussi heureuse qu'on veut bien le croire, se caractérise entre autres par l'âge élevé auquel le mariage intervenait (en moyenne à 26-27 ans), par le nombre élevé d'enfants nés (6 en moyenne) mais dont la moitié mourait avant 15 ans, prenant fin par la mort d'un des conjoints. L'évolution ultérieure va modifier profondément ces éléments. L'âge du mariage s'abaisse jusqu'à 21 ans en 1965/66, tendance qui s'inverse alors brusquement dans de grandes parties de l'Europe de telle sorte que, si l'orientation actuelle se maintient, 30-40 % des personnes resteraient célibataires dans les pays de l'Europe occidentale. D'autre part, le nombre de divorces augmente fortement : la fréquence a doublé en 10 ans dans la plupart des pays européens (USA : un divorce pour deux mariages ; France : un sur 3-4 mariages). De son côté, la fécondité diminue également sensiblement : la moyenne de l'ensemble de l'Europe se situe à moins de 3 enfants par famille ; très peu de pays assurent le renouvellement de la population. Au 19e siècle, trois facteurs (d'importance inégale) concouraient pour assurer une forte limitation des naissances ou de la survie des enfants : l'âge tardif du mariage (donc période de fécondité courte), l'allaitement maternel qui espaçait les naissances, enfin la mortalité enfantile et même générale (épidémies, guerres, famines). Aujourd'hui, sans intervention sur la fécondité, la population doublerait en à peu près 20 ans. D'autres facteurs et d'autres comportements sont venus remplacer ceux d'autrefois. La famille n'a jamais vécu en vase clos, son évolution a toujours été en fonction de celle de la société. Ainsi, les valeurs de la société d'autrefois ont confirmé celles de la famille, contrainte avant tout à créer les conditions physiques et matérielles de survie. Ce parallèlisme dans les objectifs s'est encore assez longtemps maintenu : au développement technique de la société répondait le désir personnel de progrès et d'ascension sociale de la famille, jusqu'à ce que, à un certain point, les objectifs commencent à diverger et à se transformer en une opposition des valeurs : à la recherche de productivité, de rentabilité, de profit de l'une, s'opposent désormais les rêves d'intimité, de chaleur, de tendresse de l'autre, ceux-ci se réalisant plus facilement dans une famille réduite. Ceux qui fondent une famille sont tentés de voir en elle un refuge contre la société. Mais il est impensable que société et famille puissent rester bloquées sur cette opposition. L'homme et la femme doivent pouvoir se réaliser dans les deux, sinon société et famille seront condamnées l'une comme l'autre.

Problèmes démographiques et pastorale

L'exposé du Père Arthur Mc Cormack, directeur de l'Officce du Développement et de la Population (Rome) était consacré aux problèmes que pose la surpopulation à la famille, surtout dans les pays en voie de développement. Le document préparatoire au Synode a dit «que la croissance rapide de la population (le problème démographique) occupe une place centrale dans les préoccupations pastorales». Or, il s'avère que les méthodes de contraception admises par l'Église ne sont pas applicables pour une grande partie des populations des pays en voie de développement. Malgré de grands efforts déployés pour leur popularisation dans ces pays, une infime minorité — environ un sur mille couples catholiques — les connaît et est à même de les appliquer. Pour les autres, les seules alternatives admiser par «Humanae Vitae» sont l'abstinence totale pendant une longue période ou un grand nombre d'enfants. Alternatives qui, pour des raisons d'ordre personnel ou de démographie, ne sont ni souhaitées ni souhaitables. L'abstinence totale

est, sauf de rares exceptions, contraire à l'enseignement du Christ : «Les deux ne feront qu'une seule chair» et à l'avis de St Paul qui conseillait la continence temporaire pour des motifs spirituels mais seulement pour une courte période, afin d'éviter les tentations. Quant au nombre d'enfants, la plupart des experts estiment que des taux de natalité élevés (des taux de 2,5, de 3 et de 3,5 conduisent à un doublement de la population en 27, 23 et 19 ans respectivement !) rendent l'effort de développement beaucoup plus ardu, sinon aléatoire dans les pays les moins développés, et aggravent la misère des couches les plus pauvres de ces pays. Appliquer, dans ces conditions, les préceptes d'Humanae Vitae dans toute leur rigueur, place les prêtres et les évêques devant des problèmes pastoraux insolubles. Si l'Église ne veut pas rester aveugle devant les problèmes angoissants que suscite l'explosion démographique, elle n'a qu'une possibilité : sortir de son interprétation rigide de cette encyclique pour revenir a ce qu'elle a proclamé lors du Concile : «que les peines, les angoisses du genre humain soient partagées par l'Église». Si Dieu ne demande pas l'impossible, si «la loi est là pour les hommes» et non pas le contraire, alors c'est la loi, ou du moins son interprétation, qui doit être aménagée. Au Synode, un évêque du Pérou a dit que «la vie dans les pays en voie de développement et en particulier la situation des familles est marquée par la pauvreté, mais généralement on oublie de regarder les chiffres, car un discours sur la démographie sans chiffres à l'appui c'est comme une partie de tennis sans raquette».

La symbolique de l'Alliance

L'exposé de la théologienne Marie-Jeanne Bérère (Lyon) était consacré au «symbolisme de l'alliance comme modèle du sacrement de mariage». La théologie du mariage-sacrement appuie sa réflexion sur l'image de l'union du Christ-époux avec l'Église épouse. Mais l'utilisation de cette image qui fait d'elle un modèle à reproduire exactement conduit l'Église à fixer les rôles respectifs de l'homme et de la femme dans le couple d'une manière absolue sans tenir compte du sens symbolique du sacrement. L'image biblique de l'alliance de Dieu avec son peuple, conçue d'abord comme un lien d'entente entre partenaires qui se promettent fidélité s'est peu à peu transformée, sous l'influence des prophètes en une figure évocatrice de l'amour de Dieu pour son peuple. Le symbolisme des épousailles chargé, surtout depuis le prophète Osée de tendresse et de patience, conduit à penser Dieu comme un époux parfaitement fidèle, aimant sans condition ni retour, un peuple dont le manque de confiance l'a fait comparer à une épouse infidèle. Cette image dit l'amour inconditionnel de Dieu, bien au delà de l'amour humain. De la même manière, en reprenant cette figure, le christianisme a voulut dire l'amour de Dieu en Jésus-Christ pour le peuple de la nouvelle alliance. Mais une modification de l'image primitive s'est opérée lorsque la pensée s'est fixée sur les termes époux-épouse comme induisant la réciprocité conjugale des sexes. Le rapport d'alliance entre le Christ et l'Église est dit alors signifié par le vis-à-vis de l'homme et de la femme dans le mariage. Ainsi, on ne voit plus une figure d'amour de Dieu mais un vis-à-vis ; les mots «époux-épouse» qui suggéraient la tendresse sont devenus «homme et femme» soulignant plutôt la différence sexuelle et surtout, s'appuyant sur la constatation que l'image des épousailles se trouve dans la Bible, on a affirmé que son commentaire : «dans le mariage, l'homme représente le Christ et la femme, l'Église», était une vérité révélée. Dès lors les rôles dans le couple ne peuvent être que, d'autorité pour l'homme, de soumission pour la femme, et toute pensée de changement ne peut apparaitre que pécheresse et profanatrice. Il est important de connaitre cette forme de pensée pour voir où se situent les points chauds de la compréhension des rôles de l'homme et de la femme dans le couple.

L'éléphant chatouillé

«Il y a un petit rat qui chatouille un éléphant. L'éléphant, bien entendu, ne daigne pas montrer son ennui ; il ne bouge pas ses oreilles ni ses yeux et il ne chasse pas le petit rat par un coup de patte, car cela signifierait qu'il reconnaît son existence, et l'histoire lui a appris qu'il vaut mieux ne pas faire de la publicité pour l'adversaire. Mais le pachyderme est bien conscient de l'incommodité que lui inflige le petit rat...»

Ce petit conte figure en introduction à un article, fort bien fait d'ailleurs, qu'a publié, sous la signature de Elena Doni, le grand quotidien romain «Il Messaggero» dans son numéro du 12 octobre dernier, à l'issue des travaux de l'Atelier International sur Femmmes et Hommes dans la famille, la société et dans l'Église, et dans lequel sont notamment évoquées les recommandations «chatouillantes» adressées aux membres du Synode. S'il s'agissait, pour le Synode, de s'abstenir de tout mouvement publicitaire pour quiconque (y compris pour lui-même d'ailleurs, voir ce qu'écrit le journaliste Henri Fesquet que nous citons dans l'article sur le Synode), il s'est parfaitement acquitté de sa tâche. L'Atelier a pu s'en accommoder sans peine. Ce qui lui a semblé plus grave, c'est que le Synode n'a pas bougé du tout (ou si peu), sur quelque point que ce soit. A croire qu'on manque sérieusement de petits rats à Rome...

L'Église et la famille chrétienne

Un Synode décevant

La famille, un des problèmes les plus brûlants de notre époque, objet de graves controverses, carrefour d'interrogations pour les femmes et les hommes de notre temps, et la famille chrétienne qui soulève des problèmes et des interrogations bien plus graves encore, voilà un sujet qui est au cœur de la réflexion et de l'action du groupe «Femmes et Hommes dans l'Église». Et lorsque l'Église catholique s'attaque à ce problème en réunissant quelques centaines d'évêques du monde entier, on comprend que notre groupe se sente particulièrement concerné, au point qu'un certain nombre de ses membres se sont déplacés à Rome en octobre dernier. Déplacement qui avait deux buts.D'abord celui de participer activement aux travaux d'un «Atelier International sur femmes et hommes dans la famille, la société et l'Église d'aujourd'hui» organisé à son initiative, pour apporter l'éclairage de ses recherches et réflexions aux travaux des évêques, et ensuite celui de pouvoir mieux suivre le déroulement du Synode lui-même.

A vrai dire, dès avant l'ouverture, ce qui avait transpiré des travaux préparatoires au Synode n'avait pas soulevé un optimisme démesuré. Point n'était besoin de nourrir des espoirs exagérés pour espérer au moins quelques signes d'un souffle – comme le réclamait dans son intervention Mgr Danneels, archevêque de Bruxelles – d'une inspiration vigoureuse, d'une ouverture attentive et généreuse – et non pas compatissante – aux inquiétudes, aux désarrois, aux désorientations des familles. S'il y a bien des témoignages d'une réelle prise de conscience de l'ampleur et de l'urgence des problèmes de la famille, et d'une authentique générosité pour la recherche de solution vraies, ils ont été trop isolés pour pouvoir peser efficacement sur le courant général de conformisme et de conservatisme sans prise réelle sur les réalités sociologiques et les valeurs du monde actuel (voir à ce sujet l'article de P. Delooz dans ce numéro).

Assouplissements

Certes, on peut chercher à trouver des satisfactions limitées dans les traces d'assouplissement, non pas de la doctrine mais de la pratique pastorale concernant les mariages mixtes, les divorcés remariés et l'accession progressive au mariage dans les cultures autres que celle de l'occident. Mais même si elles devaient être retenues dans ces cas, l'assouplissement ferait plutôt figure d'exceptions à la règle – magistrale et occidentale – qui reste immuable, exception sous forme soit de concession d'un culture dominante à une culture marginale et arriérée, soit de geste de miséricorde envers ceux qui sont et resteront réputés coupables d'un désordre. Mais une telle mansuétude n'a pas été jugée possible (à une exception près) sur un quatrième point névralgique, la régulation des naissances, sur lequel une écrasante majorité a cru devoir se ranger derrière la doctrine rigoriste de l'encyclique «Humanae Vitae», sans la moindre réserve perceptible et sans aucune préoccupation apparente (mise à part quelques demandes d'une inopérante «meilleure présentation») du fait ahurissant que, ce faisant, elle reléguait au moins les deux tiers des familles dans l'état de péché. Ainsi le fossé béant entre la doctrine – la foi des formules – et la foi vécue des chrétiens se trouve non pas comblé ou même réduit, mais élargi. Et malheureusement on doit en dire autant de l'impression d'ensemble qui se dégage de ce Synode. Le monde de la hiérarchie et le monde dans lequel vivent les chrétiens s'ignorent de plus en plus. Il y a même lieu de parler, non pas de statu quo, mais de recul, entre autres sur ce point de la régulation des naissances, comme l'a très justement décelé Pierre de Locht dès la première semaine du Synode (voir par ailleurs son exposé devant l'Atelier International) par rapport au Concile Vatican II. Selon Albert Longchamp (Témoignage Chrétien du

3 novembre) on commence dans la Curie Romaine à parler de Vatican II comme d'une «parenthèse dans l'histoire de l'Église» et qu'il devient suspect de s'y référer.

Bon ordre

Dans son discours de clôture, le Pape y a mis bon ordre. Analysant ce texte, Peter Hebblethwaite a pu constater dans le «National Catholic Reporter» du 7 novembre qu'une fin de non-recevoir a été opposée aux demandes concernant les divorcés remariés, le mariage progressif selon les coutumes africaines et le statut des femmes ; quant à la doctrine sur la régulation des naissances, qui est intégralement maintenue, il faudra «mettre plus clairement en lumière les fondements bibliques et les raisons personnalistes» de cette doctrine ; le procédé n'est pas inconnu dans les milieux romains qui consiste à chercher, non la vérité préétablie qui n'est pas du ressort des chercheurs, mais des arguments pour la faire accepter.

Ainsi les deux mondes s'éloignent de plus en plus. Dès le départ, il faut bien le dire, et comme par principe, rien n'a été fait pour encourager les contacts, encore moins pour que la voix des familles – et c'est d'elles qu'il s'agissait – puisse se faire entendre dans le Synode. Ne parlons pas de l'alibi trop transparent de ces quelques «auditeurs» sélectionnés (on ne sait toujours pas par qui), dépourvus de toute représentativité et exhibés pour faire part de leurs convictions qui confirmaient sans surprise les positions les plus conservatrices. Bien sûr, beaucoup d'évêques avaient procédé à des enquêtes et des consultations, mais cela ne pouvait en aucune manière remplacer la voix authentique des premiers concernés. Face au problème posé par la crise actuelle de la famille, les évêques étaient des plus mal équipés. Que l'on songe que leur propre expérience familiale date, pour la presque totalité, d'il y a 30, 40 ou 50 ans et correspond donc, même pour ceux qui ont conservés des souvenirs plus ou moins précis et vivants, à une époque maintenant révolue. Du monde d'aujourd'hui ils n'ont – même munis des résultats de leurs enquêtes – qu'une connaissance de seconde main, d'ouï-dire. Est-il étonnant dès lors que – mises à part quelques exceptions méritoires – ils n'aient pas mieux défendu, contre l'influence envahissante des thèses légalistes romaines, un dossier qui n'était pas d'abord leur propre dossier, mais celui d'autres êtres humains, vivant dans d'autres conditions, soumis à d'autres servitudes ?

Clivage

Il est d'autant plus remarquable – de courage, d'humilité et d'ouverture – que quelques voix aient pu s'élever pour essayer de mettre les évêques rassemblés devant la dure réalité «extra muros» et devant les redoutables responsabilités qu'elle leur impose. Ainsi celle de Mgr Hubert Ernst, évêque de Breda, qui soulignait que la famille chrétienne «occupe, dans le monde d'aujourd'hui – comme l'Église elle-même d'ailleurs – une position minoritaire, et se voit confrontée à la tâche de joindre l'ancien et le nouveau dans un échange de réciprocité avec le monde. C'est pourquoi, de nos jours, l'identité de la famille chrétienne n'est pas toute faite mais doit être cherchée et trouvée. Nous nous trouvons ici dans le domaine du «sensus fidei» du Peuple de Dieu tout entier, dans lequel, selon le Concile Vatican II, « se trouvent réunis l'expérience des époux eux-mêmes, le travail des théologiens, des philosophes et des experts en sciences humaines, ainsi que l'évaluation de ces valeurs par le magistère de l'Église à la lumière de l'Évangile. L'identité de la famille chrétienne ne peut être définie par les seuls exposés doctrinaux... «Force nous est de constater qu'il existe maintenant un clivage entre la foi vécue de bien de bien des fidèles, qui s'efforcent de vivre l'Évangile dans leurs familles et leurs mariages, et de l'autre côté des déclarations du magistère de l'Église, notamment concernant les questions morales». Évoquant l'opposition entre la doctrine de l'Église en matière de régulation de naissances, légaliste et tâtillonne, et sa doctrine sociale qui se limite à indiquer les grandes orientations en laissant les concrétisations aux agents de l'action sociale, Mgr Ernst demande s'il ne serait pas souhaitable «que le magistère propose son enseignement moral sur mariage et famille de la même façon que sa doctrine sociale, à savoir qu'il se montre réservé, dans la mesure du possible, à l'égard des applications concrètes en aidant les chrétiens à trouver la vérité morale concrète».

Trop de morale

Mgr Danneels, de son côté, critiquait lui aussi la présentation de la morale conjugale de l'Église «trop souvent coupée de ses racines doctrinales et spirituelles. Nous faisons trop de morale et nous manquons de mystique... Des préceptes moraux coupés d'une spiritualité et d'une mystique conjugales aboutissent souvent à une culpabilisation ex-

cessive, au découragement et à l'indifférence. Au lieu d'être pour l'homme un appel au dépassement et une chance, la morale sans la spiritualité provoque une crispation de la volonté». On a entendu encore d'autres voix, dont celle de Mgr Danneels, demander que l'Église fasse enfin justice à la femme (question que nous évoquons par ailleurs), mais elles devaient rester isolées. Ainsi, le Synode s'est lui-même condamné à l'isolement.

L'Église et la liberté

Même sans avoir pu prendre la mesure de l'isolement mental qui régnait à l'intérieur, tous ceux qui s'intéressaient à ce Synode, et avant tout les journalistes, ont pu s'apercevoir de sa réalité : les contacts avec l'extérieur n'étaient pour le moins pas encouragés. Henri Fesquet, chroniqueur religieux du journal «Le Monde», a donné libre cours à son indignation devant la façon dont étaient traités les journalistes, et à travers eux l'opinion publique, par les autorités synodales (voir son article dans La Vie Protestante, Genève, du 7 nov.) Citant le cardinal Hume qui décrivait devant les évêques éberlués l'Église institutionnelle comme une forteresse dont les occupants étaient sourds aux voix de l'extérieur, Fesquet écrit que l'Église «se dérobe devant l'ennemi dont elle ne veut pas savoir grand'chose et avec lequel elle biaise tout en fuyant le contact». Elle «esquive les questions et encore plus les réponses». Quant aux interventions des évêques au Synode «on a droit, dans des délais assez fantaisistes, à des résumés qui sont d'autant plus insipides que l'orateur a dit des choses pertinentes». Et encore : «Disons le carrément, au risque d'être démenti, l'Église romaine n'aime pas la liberté, sauf celle qu'elle réclame à cor et à cri pour elle-même... Le pouvoir a toujours raison, la hiérarchie soutient automatiquement le Pape, les fidèles aussi, s'entend pour les bons fidèles triés le volet, notamment ceux que l'on a fait venir pour le Synode, parce qu'ils considèrent Humanae Vitae comme la Bible».

«Les bons»

Conférence de Presse organisée par le Vatican pour les journalistes accrédités auprès du Synode (ou tout du moins accrédités auprès de ses coulisses). La grande salle, la Sala Stampa, se remplit ; le matériel pour traductions simultanées est en place. Deux cardinaux et un archevêque se trouvent sur la sellette.

Deux jours plus tôt, le Synode a entendu la voix des laïcs : deux couples, l'un européen, l'autre africain, et aussi Mère Teresa. Rien de bien neuf dans leurs déclarations, c'est le moins que l'on puisse en dire. Un journaliste se lève et demande : Qui a choisi ces laïcs et selon quels critères ? Il apparaît en effet, qu'ils sont tous de la même tendance, plus orthodoxe que la plus pure orthodoxie des membres du Synode. La réponse tombe, logique pour les uns, ahurissante pour les autres : Il est normal qu'on ait choisit les «bons».

Un autre journaliste demande alors : N'y aurait-il pas été intéressant d'entendre aussi des représentants des familles n'ayant pas réussi, des divorcés par exemple ou des familles où l'on souhaite pouvoir avorter ? Nouvelle réponse cardinalice : Nous sommes ici pour les familles chrétiennes, c'est là le thème du Synode, et non pour celles qui ne vivent pas les valeurs évangéliques...

Pourquoi donc, comme une complainte, la phrase de Jésus chante-t-elle dans mon cœur : «Je ne suis pas venu appeler les justes, mais les pécheurs» ?

S. van der Mersch

Au Synode des évêques

Savant clair-obscur sur les femmes

Alors que, pour beaucoup, la mutation des rôles des hommes et des femmes et le désir par celles-ci d'être reconnues comme sujets à part entière constituent un élément décisif de l'évolution contemporaine, les évêques ne semblent pas – à quelques exceptions près – y avoir attaché trop d'importance. Le message aux familles et le sermon de clôture du Pape traitent le problème de façon très générale en esquivant et la réflexion de fond et les éventuelles conséquences qui s'imposeraient.

Sur cent-soixante interventions prononcées par les évêques les premiers jours, 18 environ font mention de la femme – si l'on peut toutefois accorder crédit aux résumés très succincts qui furent fournis de ces interventions. Mentions reproduites de façon trop vague ou faites de façon trop ambigüe pour que l'on perçoive clairement qu'elles soulignent un progrès ou bien une crainte. Souvent, justement, il s'agit d'un changement qui provoque des craintes et dont alors on trace à l'avance les limites sans jamais que la question anthropologique du rapport entre égalité et différences ne soit explicitée ni même posée. Le Cardinal Höffner, de Cologne, indique «la reconnaissance de la dignité de la femme» comme «un élément positif de la mentalité moderne» pour ajouter aussitôt que «l'émancipation démesurée est une idéologie nuisible à la famille». L'évêque de Meissen, en RDA, cite, parmi les causes d'échecs matrimoniaux, «les exagérations de l'égalitarisme – en soi positif – entre l'homme et la femme». Mgr Kim, de Séoul, estime que «les leaders de l'Église» doivent «s'adresser aux femmes à propos de leur dignité et de leur rôle dans la famille, en affirmant les nouveaux rôles pour la femme dans la mesure où ils sont compatibles avec l'Évangile et la responsabilité familiale et en rendant témoignage sur l'avortement et le contrôle des naissances». Bref, la dignité de la femme reste un concept assez obscur, assorti de connotations de suspicion et de crainte et l'on en trouve la preuve dans le fait que cette expression vient rarement seule ; il lui faut des qualificatifs et ceux-ci semblent bien faire opposition entre une conception chrétienne de la dignité de la femme et une autre. Seule, la conception chrétienne fait ressortir «la vraie dignité de la femme» comme l'exprimait Mgr Tomko, Secrétaire-Général du Synode dans une première conférence de presse sur le document préparatoire.

Trois exceptions

Si quelques-unes des interventions des évêques contiennent çà et là des éléments témoignant d'une attitude nouvelle envers le statut des femmes, sans toutefois porter à conséquence, trois interventions se détachent vraiment des autres. Ce sont celles de Mgr Danneels, archevêque de Malines-Bruxelles, de Mgr Lebel (évêque canadien) et un texte, remis par écrit, émanant de la Conférence épiscopale des États-Unis sur «les rôles changeant des hommes et des femmes». Nous sommes d'autant mieux en mesure d'apprécier ces interventions que nous en possèdons le texte intégral ; ceci pour souligner une fois encore la fragilité de nos autres jugements puisqu'ils se réfèrent aux seuls résumés de presse, bien souvent vagues et succincts.

Mgr Danneels voudrait que le Synode dise «une parole de vérité, de libération, de profond respect, de reconnaissance à l'égard de la femme dans le monde contemporain» ; si l'Église perdait la confiance des femmes, cela provoquerait «l'hémorragie peut-être la plus dangereuse» de son histoire ; L'Évangile et l'Église ont un message sur «la dignité et la vocation de la femme. Elle attend de nous que nous l'aidions à découvrir son mystère de fille de Dieu, d'épouse et de mère... La révélation du Mystère de la femme aidera l'homme à découvrir sa véritable identité, le mystère de sa vocation de fils de Dieu, d'époux et de père. Elle jettera même une

nouvelle lumière sur ce qu'est la parenté responsable du couple. Celle-ci, en effet se réduit trop souvent à la seule maternité responsable, là où il devrait y avoir autant et même plus un problème de paternité responsable. A une époque pourtant marquée par le culte de la virilité, les hommes ont perdu le courage d'être père ; il faudra le retrouver». C'est le moment, du reste, de noter la survalorisation générale du rôle de la mère et la quasi absence, au Synode, de réflexions sur les pères.

Direct

Mgr Lebel commence son intervention de façon on ne peut plus directe en affirmant que «l'état de soumission et d'oppression que subit la femme dans le monde est une situation de péché, le résultat du péché originel. C'est une situation de péché, donc une chose à corriger» et il reprend ce qu'il y avait de positif dans le rapport d'introduction du cardinal Ratzinger pour affirmer avec lui que «si on revendique aujourd'hui l'égalité des droits et de la dignité entre hommes et femmes, cela correspond pleinement à l'esprit de l'Écriture».

Mais là où le cardinal Ratzinger poursuivait en mettant tout de suite en garde contre «certaines formes de féminisme, qui considèrent l'homme comme pure individualité et nient les corrélations qui proviennent de la sexualité et conduisant en fait à l'inimitié entre les sexes», l'évêque canadien ne craint pas d'affirmer, lui, que «s'il y a un lieu où les appels à la libération de la femme doivent être entendus, c'est bien l'Église de Jésus-Christ illuminée de la Parole de Dieu». Loin d'être à la remorque des civilisations, elle devrait «avoir une parole et une pratique prophétique pour promouvoir toutes formes de libération» et de souligner la dignité que la femme trouve dans le mariage chrétien et la famille en demandant que la «grande Église» soit, sur ce point, «en consonnance avec l'Église domestique». Il poursuit en demandant une plus grande participation des familles à toute la vie de l'Église, prenant soin d'affirmer toutefois qu'il «ne faut pas limiter le rôle de la femme dans l'Église à l'influence qu'elle peut avoir par le biais de la famille. La femme est plus qu'une épouse, une mère, même si ces deux rôles évoquent une réalité humaine et surnaturelle immense». Tout le texte de Mgr Lebel serait à citer. Ce n'est pas lui, en tout cas, qui se permet de jeter ou d'entretenir le doute sur l'expression de souffrance des femmes, même «à travers une certaine agressivité !». Il comprend trop le sens profond de leur requête : «ce que les femmes demandent, c'est de discerner dans l'Église une volonté sérieuse de les voir prendre des responsabilités. Certaines attitudes négatives sur des points sans grande importance sont cependant lourdes de signification. Pourquoi, par exemple, vouloir tenir loin de l'autel les femmes et les fillettes ?». Et il termine en disant sa «conviction profonde que l'accès de nos sœurs à une place plus grande dans l'Église est une chance pour celle-ci».

Les évêques des USA ont produit un travail d'études et réflexions élaborées en collaboration avec nos sœurs féministes américaines. Travail qui reprend les conditions des changements de rôles masculins et féminins et affirme qu'ils «reflètent les valeurs de l'Évangile, l'enseignement et l'Église et répondent à l'inspiration du Saint-Esprit». L'Église, en particulier pendant et après le Concile Vatican II s'est exprimée avec clarté au sujet des droits, de la dignité et du rôle des femmes ainsi que de leur égalité foncière avec les hommes. Si ce document (du Synode) se concentre sur le rôle des femmes et des hommes dans la famille, nous reconnaissons pleinement la nécessité d'une étude, dans la lumière de la doctrine de la foi, du rôle des femmes dans l'Église elle-même».

Ces interventions ont-elles fait effet sur les pères du Synode ? Force est bien de constater que, si tel dignitaire se montre volontiers féministe, lorsqu'il parle en son nom personnel, c'est déjà un progrès notable qu'une Conférence épiscopale affirme sa prise de responsabilité collective à ce sujet. Mais, au niveau de l'autorité centrale, c'est encore soit le mutisme total, soit les déclarations de principe assorties de tant de mises en garde qu'on ne sait plus très bien dans quel sens finalement elles opèrent...

Et ce ne sont ni les messages du Synode aux familles, ni le discours de clôture du Pape qui apportent des éléments nouveaux. Selon le premier on ne doit pas «se prévaloir de la différence entre les sexes pour justifier la domination de l'un par l'autre» et encore «l'Église, en collaboration avec l'État, doit affirmer avec force, et défendre, la dignité et les droits de la femme», tandis que le Pape estime que le Synode «s'est exprimé de façon appropriée et persuasive, avec respect et gratitude, au sujet de la femme...». Mais sont ce là des programmes, des engagements, des décisions pratiques ?

En fait, le grand débat n'a pas eu lieu sur l'égalité fondamentale dans les différences qui sont en partie elles aussi, dialectiques et historiques. Les déclarations sur la «di-

gnité» et la «vocation de fille de Dieu, d'épouse et de mère» sont aussi vagues que superbes – alors que les «différences de charisme et de mission de chacun des époux au sein de la famille» reposent sur un concept totalement impropre. Comment le charisme, appel personnel dans la tradition théologique paulienne devient-il un attribut fondé sur l'appartenance au sexe ?

Outre que ces concepts de charismes, dignité, vocation, droits, ne sont nullement conçus en termes ontologiques et théologiques dans une nécessaire dialectique sexuelle (vocation de l'homme, sa dignité, ses droits...?), outre qu'ils ne sont situés que dans le cadre de la famille –, quid pour les femmes qui ne sont ni épouses ni mères ? –, aucune application n'est envisagée pour les introduire effectivement dans la pratique de l'Église elle-même.

Deux mondes

Le Groupe international de Travail, qui s'est réuni à Rome du 3 au 11 octobre serait un contre-synode, à en croire certaines informations parues dans la presse. Là, des hommes et des femmes de 19 pays dans quatre continents se seraient rassemblés pour une action de protestation.

J'ai été moi-même membre de ce groupe de travail, et je sais que personne ne s'est senti père ou mère d'un contre-synode. Il s'agissait pour nous, avant tout, d'approfondir le thème du Synode à partir de la réalité vécue de la famille et d'échanger nos vues au sujet des déclarations des pères du Synode. Personnellement je ne me suis jamais imaginée que nous pourrions influencer de quelque façon que ce soit les travaux du Synode mais je n'ai pas non plus soupçonné à l'avance la pénible impression que pouvait donner la confrontation avec les deux mondes – le Synode officiel d'un côté et le groupe de travail informel de l'autre. Les conférences de presse au Vatican m'introduisait dans un monde dans lequel je me sentais perdue et incomprise. Non seulement la langue m'était étrangère, je trouvais aussi à peine des réponses aux questions qui se posent à moi dans le contexte de la réalité de la famille d'aujourd'hui. Je me sentais comme une mère de famille modeste à un banquet officiel, qui ne sait comment s'y prendre avec les mets qu'on lui offre ni avec les interlocuteurs hypercultivés. Certes, à notre simple «table de famille» dans le groupe international de travail je ne me sentais pas non plus toujours à mon aise. Il y avait là par exemple les féministes qui voulaient sans cesse infléchir les priorités de nos discussions vers les problèmes de femmes et n'avaient qu'une seule optique : la discrimination de la femme dans l'Église. On en arrivait à des polarisations et des divergences de vues qu'il a fallu aplanir. Mais chaque fois on réussit à jeter des ponts qui permirent de se rencontrer. Malgré toutes les divergences – ou peut-être précisément à cause d'elles – nous nous sentions une communauté qui vivait une part de la réalité ecclésiale. Lorsque quelques évêques se retrouvaient, à titre individuel, avec nous, discutaient avec nous et se posaient dans une discussion personnelle nos questions, nous nous rendions compte qu'ils étaient conscients, bien que sur un autre plan, de la même réalité ecclésiale et comme nous, en souffraient. Cela a créé un lien entre nous, mais cela ne m'a cependant pas permis d'accepter le fait que dès que les pères du Synode s'expriment en tant qu'Église officielle, un monde s'ouvre pour moi qui m'apparaît comme froid et étranger, très éloigné de la réalité. Cela provient peut-être du fait que – comme un collègue le remarquait ironiquement – je ne suis pas un «vaticaniste» et donc ne m'y retrouve pas très bien. Je n'aimerais cependant pas non plus devoir devenir un «vaticaniste» pour pouvoir, lors d'un Synode sur la famille, comprendre la «mère-Église» dans son langage, sa pensée et ses modes d'expression. Alors il ne me reste rien d'autre que de résister, malgré tout, à la résignation et de ne pas abandonner l'espoir d'un miracle de Pentecôte...

Doris WEBER-KAUF
(Orientierung, 31 oct. 80)

Les familles et les prêtres devant Rome

Après la lecture du message du Synode aux familles chrétiennes, nous avons eu la curiosité de nous demander ce que cela donnerait si ce même message avait été adressé à des prêtres. Quelle figure du prêtre apparaitrait ainsi et quelle pastorale du sacrement de l'ordre (et non plus uniquement du mariage) conviendrait-il de mettre en place ?

C'est à ce petit travail que nous nous sommes livrée à partir de quelques passages du message du Synode aux familles chrétiennes (1) que nous avons ainsi retraduits à l'usage des prêtres. En comparant ces passages avec la lettre envoyée aux prêtres à l'occasion du Jeudi-Saint 1979 (2), on voit apparaître des similitudes et des différences dans le traitement fait aux prêtres et celui fait aux familles. Dans les textes qui suivent les numéros en chiffres arabes renvoient aux messages du Synode aux familles, les numéros en chiffres romains à la lettre aux prêtres.

La situation du prêtre aujourd'hui

2.Au cours de nos travaux, nous avons pris conscience des joies et des consolations mais aussi des peines et des difficultés des prêtres à notre époque.
3.Au cours du mois que nous venons de vivre, nous avons beaucoup appris quant à la variété des cultures et des conditions de vie où se trouvent les prêtres. L'Église doit accepter et aimer cette variété si riche et doit encourager les prêtres à être les témoins effectifs du dessein de Dieu au sein des cultures auquels ils appartiennent.

Nous avons là un embryon d'analyse de la situation qui manque totalement dans la lettre aux prêtres. Une telle analyse reconnaitrait non seulement les difficultés des prêtres mais aussi la variété des cultures et des conditions de vie, ainsi que la pauvreté matérielle ou spirituelle.

4.(qui) a son origine dans des structures sociales, économiques et politiques...
5.Et c'est pourquoi il est difficile pour eux de prendre un engagement définitif pour le sacerdoce ou de le vivre.

Le plan de Dieu

8.Quant vint la plénitude des temps, le Fils de Dieu, né d'une femme (Ga. 4/4) a enrichi l'ordre par sa grâce salvifique. Il l'a élevé au rang d'un sacrement en l'assumant dans cette alliance d'amour conclue dans son sang. L'amour du Christ qui se livre à son Église et l'amour de l'Église se donnant au Christ, sont devenus le modèle de l'amour oblatif entre le prêtre et ses frères et sœurs (Ep. 5/22-32).

Ici la substitution du mot mariage par celui d'ordre nous fait toucher du doigt le statut subalterne du sacrement de mariage, l'ordre, lui, ne paraissant généralement pas avoir besoin d'être enrichi par la grâce salvifique du Christ.

L'image d'Ep. 5/22-32 est le modèle de toute relation. «Nous sommes tous appelés à nous aimer les uns les autres comme il nous a aimés»(10). Mais concrètement, cette image ne s'applique dans nos deux discours qu'aux familles. «Maris en femmes, parents et enfants, nous sommes tous les instruments et les ministres de l'amour fidèle du Christ dans les relations que nous vivons entre nous» (10). Le célibat du prêtre est légitimé dans la lettre aux prêtres par un autre texte : le renoncement «en vue du Royaume» Mat. 19/12 (VIII). La relation qui en découle est davantage faite de sollicitude et d'attention que d'amour réciproque. Le prêtre est «l'homme pour les autres» appelé à «guider les âmes» (V).

Similitudes d'exigences et de langage

Les mêmes exigences apparaissent pour

l'ordre et pour le mariage : alliance «perpétuelle et indissoluble» pour le mariage, «fidélité jusqu'à la mort» pour l'ordre.

Les mêmes nécessités de conversion :

10.«Le dessein de Dieu concernant le mariage et la famille ne peut être compris et accepté et vécu que par ceux qui ont fait l'expérience de la conversion du cœur».

X.«Si nous avons le devoir d'aider les autres à se convertir, nous devons agir de même et continuellement en ce qui concerne notre propre vie».

Même appel à ne pas se décourager :

11. «Si quelqu'un, à cause de sa faiblesse humaine, n'arrive pas à vivre selon les exigences, qu'il ne perde pas courage pour autant».

X. «Recommencer toujours et progresser chaque jour».

Même langage normatif ne tenant pas compte de l'exercice de la responsabilité de chacun :

12.«Vous nous demandez certainement, frères et sœurs, quelle est votre mission dans le monde d'aujourd'hui».

IX.«Il faut penser à tout cela, surtout dans les moments de crise, au lieu de recourir à la dispense».

Le rapport entre Église, familles et prêtres

Le rapport entre Église et familles et celui entre Église et prêtres sont intéressants à étudier. L'Église est en situation d'aide vis-à-vis des familles :

16.«en participant à ce Synode, nous sommes devenus plus conscients de jour en jour du plus grand devoir qui incombe à l'Église d'aider les couples et les familles. Nous voulons nous y engager de plus en plus».

Dans la lettre aux prêtres il est davantage fait appel à des valeurs personnelles, notamment la prière, pour permettre aux prêtres de surmonter leurs difficultés dans une optique volontariste.

Une pastorale du sacrement de l'ordre aurait peut-être intérêt à s'inspirer de celle qu'on propose aux époux. Voilà ce que cela donnerait :

17.La pastorale du sacrement de l'ordre a une grande importance pour l'Église. (...) Dans ce contexte, nous pensons à la préparation à l'ordre, au soutien apporté aux prêtres à toutes les étapes de leur vie sacerdotale, aux programmes liturgiques et catéchétiques élaborés en fonction des prêtres. Cette pastorale comprend l'aide aux prêtres sans famille, sans mère, aux prêtres seuls. Nous pensons en particulier aux prêtres qui souffrent de la pauvreté, des tensions émotives, ou de stress psychologique, de la drogue ou de l'alcoolisme ; enfin, il y a la migration et d'autres facteurs qui sont nuisibles à la stabilité des prêtres.

Le message du Synode parle aussi des rapports entre prêtres et familles. C'est généralement le prêtre qui apporte quelque chose aux familles. Dans la lettre aux prêtres :

IX.«Nos frères et sœurs mariés ont le droit d'attendre de nous, prêtres et pasteurs, le bon exemple et le témoignage de la fidélité à la vocation jusqu'à la mort».

Les prêtres ne pourraient-ils pas à leur tour bénéficier de l'apport des familles ? Comme par exemple :

18. Dans ce ministère auprès des prêtres, les familles occupent une place spéciale. Elles leur apportent la Parole de Dieu. Elleur donne leur aide spirituelle. En aimant les prêtres, elles les rendront forts dans la charité, d'une manière humaine et avec patience, afin qu'ils puissent s'épanouir vraiment.

Face à la tentation

Si la lettre aux prêtres reconnait que la tentation n'épargne pas le prêtre, celui-ci n'a guère le droit de faillir :

IX. «Dieu veut que nous sortions vainqueur de telles épreuves», «la fidélité à cette parole (donnée au Christ et à l'Église) est à la fois un devoir et le test de la maturité intérieure du prêtre, elle est l'expression de sa dignité personnelle».

Certains prêtres envieront la sollicitude du Synode pour les époux chrétiens. La voici appliquée à eux :

20. Pour conclure ce message, nous voudrions vous dire, frères, combien nous sommes conscients de la fragilité de notre condition humaine commune. Nous n'ignorons pas la situation très difficile et dure de tant de prêtres. Malgré leur désir sincère d'observer les normes morales en-

seignées par l'Église, ils se sentent incapables de les observer à cause de leur faiblesse et de difficultés objectives. (...) Prendre conscience que l'on a pas encore conquis sa liberté intérieure, que l'on est encore soumis à l'impulsion de ses tendances, se découvrir quasi incapable de respecter, sur le moment, la loi morale en un domaine aussi fondamental, suscite naturellement une réaction de détresse.

Effets prévisibles

En conclusion, ces deux textes nous paraissent obéir à la même politique d'imposition de valeurs, de normes et de comportements, qui ne résorbe pas le décalage entre «l'Église qui se vit et l'Église qui se dit», autrement dit, entre la pratique de chrétiens responsables, prêtres ou laïcs, et le magistère.

Les deux textes risquent de produire les mêmes effets :

Ils donnent l'impression d'un renforcement du pouvoir du magistère sur les consciences, fondé sur un renforcement de la culpabilité. L'appel à la pénitence, à la réconciliation, à la compassion et au pardon de Dieu, à l'humilité, qui est en lui-même fidèle à une optique chrétienne, risque de conduire à la culpabilité dans un contexte d'imposition de normes.

Ceux qui rejetteront sainement ce complexe de culpabilité risquent de quitter l'Église après tant d'autres, avec fracas ou sur la pointe des pieds.

Enfin, un troisième effet aussi désastreux que les deux premiers est possible. C'est le retour à l'hypocrisie. Qu'importent les pratiques contraceptives des couples ou le concubinage des prêtres s'ils vont se confesser ensuite ! Ceci va à l'encontre d'une élémentaire honnêteté vis-à-vis de soi-même et aussi à l'encontre des valeurs d'authenticité et de vérité, si prisées à juste titre par les jeunes d'aujourd'hui.

Avec Mgr Ernst (3) évoquons et invoquons le «sensus fidei» du Peuple de Dieu tout entier, qui seul peut remédier à ce fonctionnement déplorable des discours romains.

Alice GOMBAULT

(1) La Croix, 26 et 27 octobre 1980
(2) Documentation catholique n° 1762, 15 avril 1979
(3) Documentation catholique n° 1795, 2 novembre 1980

Adversaires du ministère féminin

Des prêtres anglicans mariés accueillis par Rome

Le 19 août dernier le cardinal Quinn, président de l'Épiscopat des États-Unis, a annoncé que le Vatican avait accepté une proposition ouvrant la possibilité pour des prêtres mariés de l'Église épiscopalienne (branche américaine de l'Église anglicane) de devenir des prêtres catholiques sans se séparer de leur épouse. Cette décision suscitait aussitôt des remous dans l'Église épiscopalienne et de l'étonnement chez un certain nombre de catholiques. Chez les premiers, notamment ceux qui étaient engagés

de longue date dans l'effort eucuménique de rapprochement avec l'Église catholique, se montraient indignés de cette décision, quelques-uns parlant même de «manœuvre de débauchage» et d'«ingérence dans les affaires internes de l'église épiscopalienne» ; à l'opposé, un groupe de 700 autres prêtres épiscopaliens traditionalistes tentait immédiatement de s'engouffrer dans la brèche. «Nous essayons d'entrer en contact avec Quinn pour voir ce qu'il a à offrir» disait à la presse un dirigeant de ce groupe. L'étonnement du côté catholique était suscité par le contraste créé par cette démarche avec l'insistance renouvelée de Rome sur l'importance du célibat de ses prêtres.

Devant ce tollé contradictoire, le Vatican s'empressait, quelques jours après, de minimiser les choses. Il faisait savoir par son porte-parole officiel (qui doit toujours se contenter de l'appellation laborieuse de «directeur de la salle de presse du Saint-Siège») que la décision prise ne concernait qu'un groupe de 63 prêtres épiscopaliens mariés. Il apparaissait rapidement que le groupe en question, le «Pro-Diocese of St Augustine of Canterbury» dont le siège est à Los Angeles, comprend des prêtres mécontents de l'évolution récente de leur église, principalement sur l'admission des femmes décidée en 1976, et de la révision du «Book of Common Prayer», le livre officiel des prières, dont ils incriminent les nouvelles formules. Certains d'entre eux ont été révoqués, d'autres ont démissionné, d'autres encore s'acquittent normalement de leur ministère dans les paroisses. Le groupe a négocié pendant plusieurs mois les conditions de l'admission de ses membres, avec leurs femmes, dans l'église catholique, dans laquelle ils pourront même conserver certains éléments du rite anglican, mais à condition qu'ils soient réordonnés, qu'ils ne puissent pas être nommés évêques ni se remarier en cas de veuvage.

«Identité commune»

Pas de règle générale donc. Du côté de la hiérarchie catholique on a fortement insisté sur le fait que cette décision n'impliquait aucune modification importante de sa pratique et était uniquement inspirée par la sollicitude pastorale envers des «sans abri ecclésiastiques» (ce qui n'est d'ailleurs vrai qu'en partie). Certes, Pie XII avait autrefois admis une autre exception en dispensant du célibat certains pasteurs allemands mariés qui s'étaient convertis au catholicisme, après avoir abandonné d'importantes positions dogmatiques. Mais la question se pose de savoir pourquoi la nouvelle exception – quantitativement autrement plus importante – doit favoriser précisément tout un groupe dont la caractéristique principale ne se trouve nullement dans ses positions doctrinales, mais dans son conservatisme, en particulier en matière de ministère. Des questions de fond, qui pendant des siècles ont séparé les églises anglicane et catholique, il n'est guère question ; elles ont apparemment été jugées de peu d'importance, tout comme le célibat obligatoire. Beaucoup plus important semble avoir été le traditionalisme des postulants, se cristallisant dans leur opposition farouche à l'admission des femmes dans leurs rangs. Cet exclusivisme constitue-t-il l'élément décisif de «l'identité commune» dans laquelle, selon le cardinal Quinn, les deux parties se sont reconnues ? La sollicitude pastorale se serait-elle exercée de la même manière s'il s'était agi d'un groupe moins conservateur ? Et que dire de ces femmes, «bénéficiaires» d'une entorse, et donc monnaie d'échange de peu d'importance, acceptée pour pouvoir renforcer la tendance conservatrice qui s'évertue, sous les applaudissements des transfuges, à maintenir intacte l'exclusion d'autres femmes ?

Mais malgré l'indignation des évêques épiscopaliens au sujet de ce qu'ils considèrent comme un coup porté à leurs efforts eucuméniques, la décision pourrait avoir des conséquences inattendues. L'évêque épiscopalien Edward Welles, maintenant à la retraite mais qui avait ordonné des femmes même avant l'approbation officielle, y voit des aspects positifs : «Davantage de prêtres catholiques pourraient maintenant devenir des prêtres épiscopaliens ; beaucoup d'évêques épiscopaliens n'auraient plus de réticence à les accepter par crainte de porter atteinte à la bonne entente entre les deux églises».

Les religieuses canadiennes et la promotion de la femme

Dans le cadre d'une campagne en faveur des femmes, une trentaine de membres du réseau des religieuses canadiennes francophones, venant de Vancouver, de l'Ontario, du Québec, du Nouveau-Brunswick et de l'Ile-du-Prince-Édouard, se sont réunies du 12 au 14 août 1980 à Saint-Damien de Bellechasse (Canada). Ce réseau, par une de ses responsables, Sœur Juliette Létourneau, est en contact régulier avec le Groupe de travail sur la promotion de la femme de l'Union Internationale des Supérieures Générales à Rome. La réunion se voulait une mise en commun des préoccupations des répondantes face aux problèmes actuels des femmes et des contributions que les religieuses peuvent apporter dans le domaine de la promotion de la femme. Un plan d'action pour 1980-81 devait être dégagé des délibérations sur l'importante question de l'implication des religieuses dans le mouvement actuel relatif à la condition féminine.

Comme amorce à la réflexion, un rappel était fait par Sœur Juliette Létourneau «des évènements qui ont fait passer les femmes de la périphérie des préoccupations mondiales à la place qui leur revient dans l'arène nationale et internationale», selon l'expression de Madame Lucille Mair, secrétaire générale de la Conférence mondiale de la Décennie des Nations-Unies pour la femme, à savoir :

- la Convention des Nations-Unies sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes, adoptée par l'Assemblée générale des Nations-Unies, le 18 décembre 1979, ouverte à la signature des pays le 1er mars 1980 ;
- la Conférence mondiale de la Décennie des Nations-Unies pour la femme qui s'est déroulée du 14 au 30 juillet, à Copenhague ;
- le Programme d'action mondial voté lors de la Conférence en vue de l'application de nouvelles directives dans les secteurs de l'emploi, de la santé, de l'éducation ;
- le Forum de la mi-décennie des Organisations non gouvernementales, activité indépendante qui s'est déroulée pendant la Conférence, du 14 au 24 juillet – carrefour mondial où se sont exprimées des représentantes des divers pays sur leurs points de vue et leurs expériences en vue d'orienter l'action future.

Devant l'évidence de la portée mondiale de la question de la promotion de la femme, un appel était lancé aux religieuses, qui n'ont pu demeurer indifférentes à un sujet qui les concerne, d'autant plus que leur engagement de foi et d'apostolat évangélique les voue à l'édification d'un monde meilleur.

Remise en question

Après la présentation d'un film vidéo réalisée par Sœur Stéphane Catanéo, des Filles de Saint-Paul, avec le groupe de femmes de l'AFEAS, sur les stéréotypes véhiculés dans les bandes dessinées, Dorothy Reed Pertuiset a fait un exposé sous le titre : Les religieuses et la condition féminine : des femmes pour accompagner les femmes. L'énumération des problèmes identifiés lors des activités de la mi-décennie de la femme et la description des besoins des femmes en détresse ont fortement sensibilisé l'auditoire à l'importance, pour les communautés religieuses, de développer une stratégie d'action et de changement dans le sens de leur mission spécifique.

De son côté, Elisabeth Lacelle provoquait une remise en question en développant son exposé intitulé : Pour un ordre humain d'alliance évangélique : une décision pour une humanité de vivants. A ce stade-ci de son développement, le mouvement de conscientisation des femmes s'engage dans l'élaboration de valeurs sociales, publiques et privées. Cela pose la question importante du type d'humanité que l'on désire voir naître : de vie ou de mort ? Cette problématique devient le lieu de réflexion sur l'humanité nouvelle selon l'évangile de Jésus-Christ, sous les figures féminines de l'Apocalypse, l'une représentant l'humanité des vivants, l'autre celle des non-vivants. Les participantes étaient interrogées quant à leur témoignage en tant que religieuses en faveur de la vie à la suite de Jésus-Christ.

Les échanges marqués au coin d'un esprit fraternel ont permis l'élaboration d'un projet précis pour 1980-81, ayant pour but :
«dans le sens de la mission et du charisme de chacune des communautés religieuses, et dans le respect des sensibilités des personnes, conscientiser les religieuses canadiennes francophones à la question de la promotion de la femme, en les incitant à identifier les besoins des femmes et à faire connaître leurs contri-

butions actuelles, et en les encourageant à s'engager dans des organismes féminins»

Un souffle de détermination animait les participantes qui reprenaient le chemin du retour bien «décidées» à travailler à la cause féminine. Les femmes canadiennes et d'ailleurs pourront compter sur la solidarité d'un bon nombre de religieuses qui, à l'instar de leurs devancières, veulent s'engager pour une action positive dans la voie de la promotion de la femme.

Sexualité et famille

Dans un colloque d'une centaine de participants, les 20 et 21 septembre à Paris, les chrétiens et chrétiennes de confessions différentes, ont pris leur part de réflexion et la parole qui leur revient sur le thème qui a fait l'objet du Synode des Évêques.

Dans ce but, ils avaient créé depuis un an ce qui fut appelé une Plate-Forme d'échange entre des femmes et des hommes d'horizons très divers, s'exprimant à titre personnel mais engagés dans des groupes et associations telles que celles de parents d'élèves de l'enseignement catholique (FNAPEC et APEL), des associations féminines (UFCS, Espace-Femmes-Église), des groupes tels que «Femmes et Hommes dans l'Église», Vie Nouvelle, Témoignage Chrétien etc, des syndicats (CFDT et Confédération syndicale des Cadres de Vie), l'Action Catholique spécialisée (ACO et ACI), les aumôneries de lycées etc...

Il importait pour ces chrétiens, premiers concernés, de pouvoir discerner ensemble ce qu'ils vivent réellement aujourd'hui, par eux-mêmes et à travers leurs enfants et leurs proches. Qu'il s'agisse de toutes les formes nouvelles de rencontres, d'engagements, de cohabitations, de conjugalité, qu'il s'agisse de ce que l'on appelle des «marginalités», ou des formes nouvelles de partenariat entre l'homme et la femme, les parents et les enfants, sur une autre base de respect, de connivence et de solidarité, de plaisir, de tendresse, de relations, on assiste à un très large mouvement de déplacement des normes en même temps qu'à une recherche, souvent très exigeante de valeurs nouvelles.

Le colloque de Paris s'est en tout cas gardé de reproduire le discours unitaire qu'il a reproché à l'Église, discours qui propose comme modèle unique, imaginaire et culpabilisant un seul type de famille. Le sociologue belge Pierre Delooz a rappelé, sur base d'études précises, que celui-ci n'avait jamais correspondu à la réalité, pas plus hier qu'aujourd'hui, ici ou ailleurs.

On a noté que le contenu du colloque rejoint fortement les réponses faites au questionnaire des évêques. En bref, ces chrétiennes et chrétiens demandent à l'Église romaine de faire droit au sens moral des chrétiens et d'avoir la sagesse de renoncer à une morale sexuelle et familiale de plus en plus largement perçue comme non crédible, en divorce avec les réalités, les besoins, les aspirations et les valeurs d'aujourd'hui.

Le colloque a redit qu'un Synode sur la famille, excluant les femmes, ne pourrait être que suspect et s'est étonné que l'Église qui soutient la cause des Droits de l'Homme ignore le chapitre des Droits des femmes tel qu'il vient d'être réécrit par l'ONU à Copenhague.

«Plate-Forme Familles» a publié à l'occasion du colloque le dossier qui présente et analyse le contenu de 80 textes reçus, dont certains ont été spontanément envoyés à Plate-Forme après avoir été écrits pour répondre au questionnaire des Évêques.

Les participants au colloque ont demandé à l'unanimité que leur réflexion soit un des éléments de base de l'Atelier International de Rome dont Femmes et Hommes dans l'Église a assuré la préparation.

Femmes et Hommes dans l'Église International publie deux communiqués

NOMINATIONS IGNORANT LES FEMMES

Le groupe international Femmes et Hommes dans l'Église désaprouve les récentes nominations qui excluent les théologiennes de la Commission Internationale de Théologie.

«Le groupe International Femmes et Hommes dans l'Église exprime sa très vive désaprobation de la discrimination opérée dans la récente nomination, pour cinq ans, par le Pape Jean-Paul II de quinze nouveaux membres de la Commission Internationale de Théologie, en remplacement de quinze membres sortants. Aucune femme n'ayant été nommée, cette Commission, organe consultatif auprès du Pape et de la Curie, continue ainsi à être privée de l'apport indispensable et précieux de théologiennes qualifiées. Pourtant, depuis plusieurs décennies que les femmes se consacrent activement à la recherche théologique, certaines ont acquis, grâce à leur enseignement et leurs publications, la qualification et la notoriété requises.

Cette décision est d'autant plus surprenante qu'elle est intervenue au moment même où le Pape Jean-Paul II faisait à Sienne des éloges appuyés sur Sainte Catherine, à l'occasion du 600ème anniversaire de sa mort. Avec Sainte Thérèse d'Avila, Sainte Catherine de Sienne a été élevée au titre de Docteur de l'Église, ce qui ne fait que souligner davantage l'attitude d'ambiguité, de partialité, voire de refus, des autorités ecclésiastiques devant l'apport inestimable des femmes dans la recherche théologique et la vie de l'Église de leur époque.

Pour que les femmes ne soient plus craintes ni exclues par leurs frères chrétiens, faut-il vraiment qu'elles ne soient plus de ce monde».

(12 novembre 1980)

DISCOURS DU PAPE SUR LES FEMMES

Dans une allocution, faite le 8 novembre 1980 devant une conférence internationale à Rome sur le thème de la famille et du statut de la femme, le Pape a dit notamment :

«Si d'un côté tant de femmes ont réalisé un développement satisfaisant de leur personnalité, on ne peut pas en dire autant de beaucoup d'autres, qui sont frustrées et sont loin de se sentir entièrement épanouies.

Certaines de celles-ci sont tentées de chercher une solution dans des mouvements qui prétendent les libérer, encore que l'on doive se demander de quelle libération il s'agit. Par ce mot, on veut dire en fait, dans beaucoup de cas, le rejet de ce qui constitue leur vocation spécifique de mère et d'épouse, et une imitation servile du mode d'épanouissement qui est typiquement masculin».

Selon le Pape «l'authentique promotion de la femme» qui est à rechercher est celle qui «renforce avant tout une dignité égale à celle de l'homme, conformément au plan de Dieu, et qui renforce de cette manière aussi sa vocation comme fille de Dieu, comme épouse et mère, ainsi que son appel à participer, d'une façon libre et responsable, aux grandes tâches d'aujourd'hui» (UPI, 8 nov. 1980).

Le groupe International Femmes et Hommes dans l'Église qui œuvre pour que s'instaure entre les hommes et les femmes un véritable partenariat de justice, de respect, de co-responsabilité, ne peut pas se taire devant de telles affirmations. Allusions et généralisations abusives sont hors de propos pour traiter un sujet aussi grave, tant pour les hommes que pour les femmes.

Si l'on estime que de nombreuses femmes sont frustrées, ne doit-on pas rechercher, avant tout commentaire, en quoi et pourquoi elles le sont ?

L'Église n'y aurait-elle pas sa part ?

Les femmes peuvent-elles prendre la part qui leur revient dans la vie de l'Église ?

Les femmes peuvent-elles même y prendre la parole pour dire leurs requêtes ?

Quelles réponses reçoivent-elles, autres que le silence ou le haussement d'épaules lorsque, telle sœur Kane aux USA ou Barbara Engl en Allemagne, elles font connaître leurs aspirations ?

De quelle dignité égale à celle de l'homme le Pape et la hiérarchie veulent-ils parler s'ils ne reconnaissent pas aux femmes le droit et l'aptitude à définir elles-mêmes ce qui constitue leur «mode d'épanouissement» et leur «promotion authentique» ?

Cette définition n'est-elle pas précisément «une des grandes tâches d'aujourd'hui», à laquelle les femmes doivent participer «de façon libre et responsable» au sein de mouvements appropriés ?

Comment ne pas voir que les aspirations des mouvements des femmes sont inséparables des requêtes de tous ceux qui sont marqués, dans notre monde, par la ségrégation, l'aliénation et la domination ?

Le Pape ignore-t-il ce que le représentant du Saint-Siège à Copenhague a entendu à la Conférence pour la Décennie des Nations Unies pour la Décennie de la Femme, à savoir que «l'assujetissement dont souffrent les femmes partout dans le monde est beaucoup plus grave qu'on ne l'avait pensé» ?

Le Pape oublie-t-il que son représentant à cette même conférence affirmait, en se référant à Gaudium et Spes et Rédemptor Hominis : «C'est cette soif d'une vie pleinement humaine qui est à l'origine du grand mouvement de libération de la femme» ?

Quel est donc ce «mode d'épanouissement typiquement masculin» que les femmes chercheraient «à imiter servilement» ?

Peut-on demander aux femmes d'êtres épouses et mères, sans demander corrélativement aux hommes d'être époux et pères ?

Quelles perspectives le Pape réserve-t-il aux hommes et aux femmes qui ne se retrouvent ni époux ni parents ?

Toutes ces questions sont beaucoup trop importantes dans leurs connexions et graves dans leurs conséquences pour ne pas donner lieu à un véritable dialogue auquel veulent prendre part, avec les hommes, les femmes de «façon libre et responsable», et certainement «avec l'épanouissement» qu'on leur souhaite.

Femmes et Hommes dans l'Église International s'associe au mouvement de réaction et de requête en ce sens, tel que l'exprime si dignement Rosemary Ruether et, avec elle, de nombreuses femmes, chrétiennes ou non, dans le monde.

Femmes et Hommes dans l'Église souhaite recueillir tous commentaires, études, témoignages sur ces questions d'autant qu'il projette d'organiser en 1981, un colloque en France sur «Les rôles féminins-masculins».

(27 novembre 1980)

Nous avons reçu de Rosemary Ruether, théologienne américaine, un texte allant dans le même sens. Elle demande d'envoyer cette déclaration signée, ou d'autres similaires, aux instances hiérarchiques nationales et locales ainsi qu'aux autorités concernées, à Rome. En voici le libellé :

«Nous souhaitons exprimer le souci que nous a inspiré la récente déclaration du Pape Jean-Paul II (7 novembre 1980), qui attaque le mouvement de libération des femmes en l'accusant d'aller à l'encontre de la vocation de la femme à la maternité. Nous pensons que les responsabilités parentales dans la famille sont d'une importance vitale pour la société mais qu'elles incombent aux pères aussi bien qu'aux mères, et pas seulement aux femmes. Réduire l'identité féminine à la seule maternité, c'est violer la primauté de la personne, primauté que le Pape lui-même a affirmée dans ses écrits sur la nature humaine.

Nous pensons que les mouvements de libération de la femme, dans leurs objectifs fondamentaux, constituent un correctif juste et nécessaire au siècles d'asservissement subis par les femmes qui n'ont pu participer sur un pied d'égalité au développement de l'humanité.

Nous demandons au Pape de prendre une meilleure connaissance de ces mouvements et d'entamer un dialogue avec les femmes qui en sont membres».

(Notons que le libellé de la même allocution, telle qu'elle vient d'être publiée dans l'Osservatore, édition française du 18 novembre, diffère du texte relevé directement par l'Agence UPI, au cours de l'audience accordée aux participants du Congrès en question, dont La Croix du 11-12 novembre précise qu'il s'agit du Vème Congrès de la Fondation Internationale de la Famille, animée par l'Opus Dei).

INTERNATIONAL

Recueil de témoignages

Un groupe international d'une cinquantaine de femmes – mariées, célibataires, religieuses – viennent de rédiger un recueil de témoignages sur l'appel des femmes au ministère presbytéral. Chacune d'entre elles, quand elle l'estimera opportun, entreprendra une démarche auprès de son évêque pour lui présenter le recueil et son propre témoignage. Ces femmes, aspirant au ministère presbytéral, se soutiennent mutuellement au sein d'une amicale.

Nomination

Notre amie norvégienne Kari Elisabeth Börresen, théologienne de réputation mondiale, (auteur de «Subordination et Équivalence», cf. bibliographie), professeur temporaire à l'Université Grégorienne de Rome, a été nommée le 4-9-79, Membre de l'Association Internationale d'Études Patristiques (en remplacement du professeur Einar Molland) ; spécialité : histoire des conceptions théologiques : patristique, scolastique et renaissance.

Colloque sur l'anthropologie théologique

Dans le cadre d'une étude que mène le Département «Foi et Constitution» du Conseil œcuménique des Églises, sur «La communauté des femmes et des hommes dans l'Église» et qui doit aboutir à un congrès international à Sheffield (Angleterre) en juillet 1981, une consultation sur l'anthropologie théologique s'est tenue du 1er au 6 septembre à l'abbaye bénédictine de Niederaltaich (RFA). Les travaux se sont déroulés à partir d'un exposé de K.E. Börresen : Vers une théologie de l'intégralité humaine, dans lequel la théologienne catholique souligna le caractère androcentrique de l'anthropologie théologique occidentale, de Saint Augustin à Saint Thomas.

Les participantes orthodoxes à la consultation de Nieder-Altaich – Élis. Behr-Siegel (France), Catherine Chiotellis (Grèce), Vassiliki Eckley (États-Unis) et Tomoko Evdokimov (Suisse) – ont souligné que «selon sa dynamique essentielle, l'anthropologie orthodoxe, fondée sur l'Écriture et se situant dans la continuité de la tradition vivante de l'Église, n'est pas androcentrique mais théocentrique». Ce qui constitue les personnes humaines, aussi bien féminines que masculines, en leur humanité authentique, c'est le fait qu'elles sont à l'image de Dieu et tendues vers sa ressemblance.

A l'intérieur d'un cadre doctrinal commun, le statut des femmes dans les différentes églises orthodoxes locales varie en fonction de données historiques et socio-culturelles. D'une manière générale, l'expérience d'une vie communionelle entre hommes et femmes est réelle. Des questions se posent cependant. Elles concernent notamment la persistance de l'idée d'une impureté rituelle de la femme, ainsi que l'exclusion des femmes de toute fonction liturgique relevant d'une ordination ou simplement d'une bénédiction comme celle de lecteur ou d'acolyte qu'elles exercent pourtant assez souvent dans la pratique.

Les femmes orthodoxes présentes à Niederaltaich ont estimé qu'il était urgent de voir mener un travail d'approfondissement de l'anthropologie, un effort pour rechercher le sens et les formes du sacerdoce royal – hommes et femmes – dans le concret du présent, et une discussion sur une base théologique sérieuse du problème des ministères féminins.

FRANCE

Communiqué

Dans un communiqué exprimant son «immense déception» au sujet des résusltats du Synode des évêques, notamment en ce qui concerne le traitement fait aux divorcés remariés, le Collectif Hans Küng – Comité de défense des droits des chrétiens (Paris, 68 rue de Babylone) «appelle tous les hommes de bonne volonté à réclamer auprès du Pape et des évêques la reconnaissance des droits fondamentaux des chrétiens. En liaison avec les comités déjà constitués dans le même but en RFA, aux USA, aux Pays-Bas, son action s'appliquera dans les mois qui viennent en priorité aux dossiers suivants : situation des divorcés remariés, statut des prêtres et des chercheurs en théologie, participation des laïcs aux décisions qui les concernent, égalité des femmes et des hommes pour l'accès aux responsabilités dans l'Église».

43 religieuses de l'Aumônerie de l'Enseignement Public envoient une lettre ouverte aux évêques de France sur les ministères

43 religieuses de 30 congrégations, aumônières dans l'Enseignement Public, se sont réunies à Paris les 16, 17, 18 octobre 1980 pour une première session, au terme de laquelle un texte est retenu qu'elles décident d'aller présenter aux évêques de France et au Conseil National de l'AEP. Il concerne les ministères. Elles y exposent comment elles sont amenées à exercer des fonctions jusqu'ici réservées aux prêtres, quelles nécessités elles voient à la présence de «permanents» qui assurent un certain discernement et puissent faire le lien entre les groupes d'aumônerie et les autres cellules d'Église. Pour que leur responsabilité soit reconnue par le peuple chrétien, notamment par le clergé (certaines religieuses en aumônerie sont actuellement les supérieures de certains prêtres aumôniers...), leur nomination devrait être officialisée par un envoi de l'évêque, porté à la connaissance de la communauté. Outre le problème de la formation et du salaire de ces permanent/e/s, se pose aussi celui de leur véritable insertion dans l'Église par une «participation aux instances pastorales de réflexion, d'orientation et de décision».

On y lit encore que le fait de devoir faire appel, pour les célébrations, à des prêtres qui n'ont pas de réels contacts avec les groupes de jeunes, risque de donner une fausse image du prêtre et, au fur et à mesure de la raréfaction du clergé, de devenir purement hypothétique...

«Nous sommes amenées à nous interroger sur la diversité des ministères au service de la communauté. Notre responsabilité nous fait mesurer qu'ils ne sont pas forcément assumés par une seule personne. Cela nous pose la question des ministères ordonnés : ne faudra-t-il pas envisager, pour le ministère de la sanctification, l'ordination d'un membre de la communauté ? Ce ministère pourrait être temporaire ; il n'en signifierait pas moins que la communauté reçoit sa vie du Christ.

Enfin, notre situation de permanentes nous rend témoins du rôle irremplaçable tenu par des femmes dans la vie ecclésiale. Au cours de notre réflexion, nous n'avons pu éviter de nous poser la question suivante : le ministère ordonné continuera-t-il à être confié uniquement à des hommes ? Nous croyons que l'Église peut encore inventer, pour le service de son peuple, des formes nouvelles de ministères...» (Texte envoyé aussi aux Supérieures Majeures de France).

Sondages

Nous extrayons de Paris-Match, 31 oct. 1980, «Le sexe et l'Église», les chiffres suivants :

66 % des non-pratiquants estiment anormal que l'Église s'occupe de questions relatives à la sexualité ; 25 % des pratiquants le trouvent aussi.

68 % des français, 41 % des pratiquants réguliers et 62 % des pratiquants irréguliers refusent de condamner les rapports sexuels avant le mariage.

68 % des français, 44 % des pratiquants réguliers et 63% des pratiquants irréguliers désapprouvent la position de l'Eglise qui ne reconnait pas le mariage de gens divorcés et leur refuse les sacrements.

30 % des pratiquants réguliers, 62 % des pratiquants irréguliers, et 81 % des pratiquants occasionnels ne se conforment pas aux prescriptions de la hiérarchie concernant la contraception.

(Enquête réalisée les 16, 17 et 18 octobre 1980 sur un échantillon national de 1000 personnes, réprésentatif de la population française agée de plus de 18 ans).

Pendant que le Cardinal Egidio Vagnozzi fait au Synode des évêques une diatribe contre le travail des femmes mariées en-dehors du foyer... «problème qui peut menacer l'intégrité de la famille, qui augmente le chômage de beaucoup d'hommes jeunes et qui crée un sérieux problème social», F Magasine, de novembre 1980, fait une enquête sur le travail des femmes.

88 % des français pensent que toute femme a le droit de travailler (96 % des femmes actives le pensent, 88 % des hommes actifs, 77 % des femmes inactives et 75 % des hommes inactifs).

69 % des français estiment qu'en période de chômage (par exemple dans la France de 1980) une femme a autant le droit qu'un homme de travailler.

Enfin, 43 % des hommes français préfèrent vivre avec une femme qui gagne sa vie et 32 % préfèrent une femme qui dépende financièrement d'eux.

(Enquête de l'IFOP, du 15 au 22 sept. 80, 2000 interviews sur un échantillon représentatif de la population française agée de plus de 15 ans).

U.S.A.

Sexisme extirpé

Les évêques américains ont enfin fait droit aux multiples demandes d'extirper les traces de sexisme dans la liturgie. Désormais, le prêtre célébrant la messe ne dira plus, au moment de la consécration, que le sang du Christ «est répandu pour vous et pour tous les hommes» (selon le texte anglais en vigueur jusqu'ici, mais «répandu pour vous et pour tous». La formule : «ce qui est bon pour l'homme» devient «ce qui est bon pour votre peuple». Les évêques, qui ont pris cette décision à une très large majorité, ont nettement évolué : une proposition semblable n'avait pu, l'an dernier, recueillir les 2/3 des voix nécessaires. On attribue ce revirement à l'influence de Mgr Dennis Hurley, évêque de Durban, Afrique du Sud, et président de la commission internationale de la liturgie en anglais, qui a vigoureusement plaidé pour cette réforme. C'est la première fois dans le monde anglophone que ces modifications ont été approuvées, mais elles n'entreront en vigueur qu'après l'approbation de Rome.

L'autre force de l'Église

Au mois d'août, s'est tenu à Detroit la deuxième conférence du programme «Théologie aux Amériques». Bruno Chenu, spécialiste de la théologie de la libération et, notamment, de la théologie noire, consacre une page de «La Croix» à rendre compte de ce congrès. Il décrit les trois grands clivages de cette réunion : les blancs, les non-blancs (parmi eux ceux qui ont été en prison et les autres) et les femmes. Façon, écrit-il, de découvrir «une autre face des églises américaines, bien souvent l'envers de l'histoire officielle. Le christianisme aux USA, c'est aussi les minorités ethniques, les femmes et les prisonniers politiques»...«c'est la première fois que les opprimés des USA jettent des ponts entre leurs différents groupes, refusent de passer leur temps à se combattre ou à se critiquer, décident d'élaborer une stratégie commune. Étant donné le rôle des églises dans ce pays, il est significatif que ce pas ait été franchi en leur sein...».

...«Il faut vivre aux USA pour se rendre compte de la force du mouvement féministe notamment au niveau de l'Église et de la théologie. C'est la contribution la plus importante de l'Église américaine à la catholicité. Et quand nous parlons des femmes, nous n'oublions pas les religieuses qui constituent les troupes de choc de l'Église catholique. Rappelez-vous une certaine sœur Teresa Kane devant le Pape Jean-Paul II. Les femmes américaines se gardent bien de crier victoire trop tôt. Elles ont le sentiment que leur acquis récent est encore bien fragile. Comment oublier qu'une femme aux USA ne gagne que 59 % du salaire d'un homme ? Comment oublier que 32 % des familles dirigées par une femme seule sont en dessous du seuil de la pauvreté ? Comment oublier que 99 % des agresseurs à l'égard d'enfants sont des hommes et que 93 % des victimes sont de futures femmes ? Ce n'est pas de gaité de cœur que les femmes voient arriver une droite de type Reagan au pouvoir, car cela signifie le renforcement des modèles familiaux les plus traditionnels.

Les hommes ont quelque difficulté à saisir les revendications des femmes chrétiennes. Dès lors, il n'est pas étonnant que le groupe des femmes n'ait pas été inclus en tant que tel dans la coalition des opprimés. On ne sait pas toujours si on a affaire à une aspiration des femmes moyennes ou à une vraie solidarité avec les plus démunis. Mais, Dieu, quelle force dans le témoignage ! Quel radicalisme dans l'analyse !»(Bruno Chenu, La Croix, 21-10-80).

Sister Kane un an après

Sortant de la réserve qu'elle s'était imposée depuis un an, à la suite de la fameuse allocution de bienvenue au Pape Jean-Paul II sœur Teresa Kane a accordé une longue interview au National Catholic Reporter (voir NCR n° 43, 3 octobre 1980). Avec beaucoup de sincérité, elle évalue son action, un an après ; si elle a été surprise du retentissement de son discours, elle ne voudrait rien y changer, serait prête à le ré-affirmer, pense qu'il a eu d'heureux et de moins heureux effets dans le monde catholique américain ; elle est persuadée que le Pape a «reçu» le message (malgré les difficultés d'acoustique dans la cathédrale où il fut prononcé...). Mais cependant, elle n'a reçu aucune réponse positive à la demande faite «d'une rencontre entre le Pape et les responsables de la LCWR (Conférence des Responsables des Femmes

religieuses) pour discuter d'une manière approfondie des préoccupations des femmes». Une première fois, la demande avait été refusée, après un accusé de réception par le délégué apostolique aux USA, Mgr Jadot. Une deuxième demande, faite récemment, n'a reçu aucune réponse, même pas un accusé de réception.

Cela n'a pas empêché la NAWR (Association Nationale des Femmes Religieuses), réunie en assemblée en août dernier, de voter une résolution chargeant son bureau de communiquer aux autorités concernées le soutien de la NAWR à la déclaration de sœur Teresa Kane au Saint-Père, et de transmettre au Pape et aux autres autorités concernées son désir que le dialogue entre le Pape et sœur Kane sur ces questions commence sans tarder.

PAYS-BAS

Initiative épiscopale

L'évêque de Bois-le-Duc (Pays-Bas), Mgr J. Bluyssen, a annoncé la création, dans son diocèse, d'un groupe de travail composé de femmes, provenant de divers milieux et groupements, et de représentants du diocèse afin d'étudier comment la femme pourra davantage prendre part dans la vie de l'Église. Mgr Bluyssen, qui a annoncé cette initiative au cours d'une réunion, tenue le 5 novembre dernier à Nimègue, de la «Guilde des Femmes Catholiques», a constaté que l'émancipation de la femme, qui gagne progressivement du terrain dans la société, ne reçoit pas la même attention dans l'Église. En principe l'égale dignité de l'homme et de la femme y est professée, mais de nombreuses femmes ressentent l'action quotidienne de l'Église comme une discrimination de fait et une méconnaissance de la valeur de leur identité de femme, «ce dont elles souffrent terriblement».

Mgr Bluyssen attribue cette situation à l'atmosphère masculine, s'exprimant dans les comportements et les langages. Il est urgent que cela change. L'admission des femmes au ministère sacerdotal et aux ministères laïcs a été refusée par l'autorité suprême de l'Église. Mais l'évêque estime que la discussion sur ces questions s'impose ; elle pourra être menée avec tout le respect dû aux autorités de l'Église. (Bulletin 121, 14 nov. 1980. Bulletin 121, postbus 13049 – 3507LA Utrecht).

ALLEMAGNE (Rép. Féd.)

Lettre ouverte au Pape

Dans une «lettre ouverte à son frère Jean-Paul», publiée dans l'hebdomadaire catholique Publik-Forum, la théologienne Catharina Halkes (Université de Nimègue) lance un appel au Pape lui demandant avec insistance d'engager un dialogue «personnel, prolongé, et approfondi» avec les femmes, sous peine d'éloigner de l'Église un nombre croissant de femmes. «Vous et le magistère ecclésiastique gagneriez en crédibilité si vous preniez au sérieux les aspirations, découvertes et désirs nouveaux des femmes»écrit-elle.

At ille obmutuit (Mt. 22.12)

Le seul incident du voyage de Jean-Paul II en Allemagne a été provoqué, le 19 novembre à Munich, à la fin de la messe pour les jeunes, par la présidente de la Fédération des jeunes catholiques allemands, Melle Barbara Engl. Laissant de côté le texte qu'elle avait préparé, elle s'est adressée au Pape dans les termes suivants :

«Beaucoup de jeunes ont du mal à comprendre pourquoi l'Église se comporte de manière peureuse, surtout lorsqu'il s'agit des questions touchant à la sexualité, à la cohabitation avant le mariage et à l'amitié. Pourquoi d'autre part, l'Église tient-elle tant au célibat alors qu'elle manque de prêtres ? Des jeunes attendent aussi que des femmes puissent accéder au ministère ecclésial. Nous demandons que l'Église nous fasse confiance, et nous vous souhaitons, Saint-Père, la force de la jeunesse pour diriger notre Église».

Ayant plongé sa tête dans ses mains pendant ce disours, le Pape s'est contenté de hocher la tête à la fin et, au lieu de prononcer quelques paroles en réponse, il a quitté le podium. Le départ précipité du Pape fut justifié officiellement par des «raisons de sécurité».

Cet incident, ainsi que le mécontentement de Jean-Paul II, rappelle l'interpellation du Pape par la sœur Teresa Kane, lors de son voyage aux États-Unis, pour demander que les femmes «puissent accéder à tous les ministères de l'Église».

Le Monde, 21 nov. 1980

U.R.S.S.

Poursuite contre des femmes orthodoxes

Des perquisitions ont été effectuées au domicile de plusieurs membres du groupe de femmes chrétiennes «Marie» ; l'une d'elles Nathalie Lazareva, a été arrêtée. Parmi les objets saisis, des documents ayant trait au mouvement féministe. Le groupe «Marie» qui publie une revue Samizdat du même nom, avait été fondé dans la mouvance du mouvement de renouveau spirituel et du mouvement féministe de Léningrad (SOP no 47). Trois de ses responsables, Julie Voznesenskaia, Tatiana Goritcheva et Nathalie Malakhovskaia ont été explusées d'URSS et résident maintenant en occident. (Extrait du Service Orthodoxe de Presse et d'Information, SOP, nov. 80, 14, rue Victor-Hugo, 92400 Courbevoie).

CHILI

Femmes du peuple

De La Lettre (Oct. 80, no 264, 8 FF. Temps Présent, 68, rue de Babylone 75007 Paris) Évangile et Révolution en Amérique latine, nous ne pouvons malheureusement pas citer en entier un très beau texte : «Nous autres, femmes du peuple», lu sous forme de dialogue par deux femmes dans une communauté populaire de la banlieue de Santiago, le 8 mars 1980, à l'occasion de la Journée Internationale de la Femme :

«La vie d'une femme du peuple est une charge pesante qu'il lui faut soulever dès sa plus tendre enfance : elle doit servir de mère à ses petits frères, faire face à la misérable situation économique et par là même abandonner l'école. D'ailleurs, à quoi bon aller à l'école, puisqu'elle est vouée à se marier ? Ainsi, on commence à nier ses droits un à un : droit de penser, à apprendre, à décider.

C'est ainsi que nous les femmes, nous perdons notre «moi». Et nous apprenons à devenir d'excellentes mères et épouses, tandis que nous perdons peu à peu l'essentiel : le fait d'être des femmes, des êtres qui pensent, qui ont le droit à participer à des organisations et, en fin de compte, à la société...

...

C'est pour cela que nous devons trouver une situation ENSEMBLE et UNIES.

Dans le désir de surmonter ces problèmes, il faut aller au fondement, à la racine, rechercher le mal lui-même.

Et arracher ce mal implique un changement dans notre société, le renversement de toutes les injustices, de l'exploitation dont souffre tout notre peuple.

C'est ce changement qui nous aidera à avoir un vrai compagnon, c'est à dire un ami et un homme qui rendra plus digne notre existence».

COURRIER

Parmi de nombreuses lettres d'encouragement, plusieurs pour apprécier l'article de Françoise Alexandre, «L'Évangile et la Famille» (p. 8 n° 2).

Andrée P. de Paris nous écrit : «Je tiens à vous exprimer la satisfaction immense, et même le soulagement, que m'ont apportés la note de F. Alexandre. Célibataire, d'ailleurs par choix (que je n'ai jamais regretté), j'éprouve souvent grande irritation et profonde amertume devant la façon dont trop de gens, surtout dans l'Église et à l'occasion du Synode, ramènent toute la question des femmes à la famille, ne prenant en compte que le célibat consacré comme si les célibataires dans le monde n'avaient absolument ni existence ni valeur».

COURRIER DE L'UNESCO, *La femme invisible*, N° 1205, juillet 1980 ; un bon dossier qui illustre abondamment et précisément le bien-fondé des programmes de l'ONU pour la Décennie de la Femme.

Mary HUNT, Elisabeth SCHUSSLER-FIORENZA, *«Et vos filles phophètiseront» deux théologiennes parlent de l'Église de demain*, publié par Femmes et Hommes dans l'Église aux Editions CEFA (Coll. Recherche et Vie n° 20). 100 F.B. 58, rue de la Prévoyance 1000 Bruxelles (franco : 110 F.B.), 13 F.F., 14, rue St-Benoît 75006 Paris (franco pour la France : 15 F.F.).

Il s'agit là des deux exposés les plus importants de la deuxième conférence organisée à Baltimore USA, sur l'ordination des femmes du 10 au 12 novembre 1978. Mais la réflexion sur les ministères n'aurait pas de sens sinon portée par cette perspicace critique féministe et située dans une réflexion théologique qui englobe tout l'avenir de la société et de l'Église. Pas question de s'en tenir à une approche du ministère catholique romain qui serait «Ajoutez les femmes et mélangez» écrit Mary Hunt. «Comme l'Église institutionnelle a officiellement rejeté toute forme d'exploitation nationaliste et raciste et publiquement renoncé à toute théologie anti-sémite, elle est appelée aujourd'hui à se repentir publiquement de son péché structurel de sexisme ; sexisme théologique, symbolique et institutionnel» écrit Elisabeth Schussler-Fiorenza. Ce qui est en cause ? Ce sont des «mains qui se peuvent parmi les tendres pratiquant un service de réciprocité... des mains sensibles jusqu'à la fin, aux besoins des opprimés. Des mains qui sont prêtes à payer d'une certaine dureté un monde plus paisible où les dons sont partagés...», «Ce qui est en cause, c'est de savoir si Jésus et l'Évangile ont encore cette force libératrice qui rend les femmes capables de se redresser et de marcher» affirment l'une et l'autre. Mary et Elisabeth, parmi d'autres femmes qui aujourd'hui répondent à la promesse biblique «Et vos filles prophétiseront». Un très beau texte.

Elisabeth M. TETLOW, *Women and ministry in the New Testament*, Paulist press 164 pages, 6,95 dollars. L'auteur étudie successivement le statut des femmes dans la société grecque, romaine et juive, les fondements bibliques du ministère chrétien, et enfin le ministère des femmes dans le Nouveau Testament. Le sexe du ministre du culte n'avait aucune incidence dans la pratique cultuelle, ni dans l'enseignement et la pratique de Jésus, ni dans la théologie et l'exercice du ministère aux premiers temps de l'Église. A partir de la seconde moitié du premier siècle, le sexe a commencé à poser problème lorsque l'Église, au contact avec le milieu ambiant, a commencé à s'y adapter. Mais aussi longtemps que, dans la conception du ministère, le modèle de service était fondamental les femmes y étaient habilitées au même titre que les hommes.

Marie-Jeanne BÉRERE, *Le jeu de la tradition dans la pratique masculine du ministère apostolique*, Les Cahiers de l'Institut Catholique de Lyon, n° 3, 1980, 25 rue du Plat 69288 Lyon cedex 1, 94 pages. Franco : 35 F L'auteur a présenté elle-même, mais avec trop de modestie, dans notre bulletin de juin 1979 (ancienne série n° 30) ce mémoire de licence qui a obtenu le prix de théologie à la Faculté de Lyon. Prenant acte de ce que le ministère apostolique n'a effectivement été confié qu'aux hommes depuis les débuts de l'Église, l'auteur analyse divers documents tirés des ouvrages des pères de l'Église, de lettres, de décrets conciliaires, etc..., où, explicitement, arguments à l'appui, le ministère est catégoriquement refusé aux femmes. De l'analyse précise de ces documents, il ressort que partout et toujours la femme est jugée inférieure, d'une infériorité en quelque sorte congénitale et irréversible, voulue par Dieu et justifiée par l'Écriture. Et ce jugement sur le sexe féminin dans sa globalité, proclamé inapte aux fonctions du ministère, n'est jamais remis en cause, quelque soit le contexte sociohistorique, quelle que soit l'époque du document, quel que soit l'environnement philosophique. L'auteur étudie ensuite les données scripturaires et la fonction symbolique du ministère ordonné pour conclure que «si la masculinité n'est pas essentielle au ministère apostolique c'est que cette pratique constante répond à un autre registre de valeurs, autonome par rapport à l'Évangile et antérieur à l'Église». «Dans la mesure où l'Esprit éclairerait des voies nouvelles, la question du sexe du ministre cesserait de faire barrage aux possibilités d'ouverture et d'évolution. Dans cette perspective, «libérer la pratique du ministère fondamental de l'exigence de la masculinité paraitrait un acte ecclésial profondément traditionnel». Inutile de le dire, ce livre est en tous points remarquable.

Kari Elisabeth BORRESEN, *Subordination et équivalence*, éd. Oslo Universitetsforlaget et Paris Mame, 1976, 305 pages. Ce grand classique vient d'être édité en italien et le sera prochainement en anglais.

Nous en profitons pour souligner aussi la très grande valeur de *Anthropologie médiévale et Théologie mariale*, du même auteur, éd. Universitetsforlaget, Oslo 1971.

REVUES

CANADA

LA VIE DES COMMUNAUTÉS RELIGIEUSES, 5750 bl Rosemont, Montréal, Canada H1T 2H2, paraît 10 fois l'an. Le numéro 6 de juin 1980, présente les textes de trois conférences données par Élisabeth Lacelle, professeur à l'Université d'Ottawa, par Pierrette Chassé et Dorothy Pertuiset, devant 350 religieuses lors d'une journée de réflexion sur «L'avancement des femmes dans les conditions d'évolution actuelle». Il s'agit là aussi d'une exigence du plus pur féminisme : «il faut que les femmes accompagnent les autres femmes, les écoutent parler de leur vécu, leur communiquent une grande espérance, les fassent se voir chacune comme la fille unique de Dieu. Il faut choisir de nous donner naissance à nous-mêmes. Le Seigneur veut que nous répandions autour de nous l'idée de renaissance et de résurrection».

RELATIONS, 8100 bl St-Laurent, Montréal, H2P 2L9, *Libérer les familles*, septembre 80, 1 dollar. Un numéro très riche qui comporte, entre autres, un bel article de nos deux amies théologiennes, Marie Gratton-Boucher et Louise Mélançon, sur «les familles d'aujourd'hui, un défi et un espoir».

FRANCE

JÉSUS, septembre 1980, nº 26, FEMMES. (13 F.F., M. Pinchon, 27240 Damville).

Encore un bon ensemble d'informations, de témoignages d'études sur les femmes et par des femmes. Entre autres : Suzanne Tunc, Marie-Thérèse van Lunen-Chenu, Marie-Jeanne Bérère.

CULTURES ET FOI, de décembre 1980 (5, rue Ste-Hélène 69002 Lyon, 12 F.F.), publie un texte très approfondi des Juges ecclésiastiques des diocèses des Pays-Bas, écrit à l'occasion du Synode. Ils exposent les problèmes et les besoins des couples et familles aujourd'hui et développent une approche audacieusement évangélique en vue d'y répondre.

DOSSIER «Plate-Forme Familles», publié pour le colloque du même nom contenant des textes envoyés pour le préparer et une introduction et analyse de ces textes sur la famille. Un bon instrument de travail.
40 F.F. au Secrétariat de Femmes et Hommes, 14, rue St-Benoît 75006 Paris, prix franco France : 45 F.F..

FEMMES ET HOMMES DANS L'EGLISE

Depuis quelques années, des initatives diverses se sont fait jour, un peu partout dans le monde, pour tenter de faire reconnaître la pleine dignité et responsabilité des femmes, tant dans la vie écclésiale que dans la vie sociale.

La promotion des femmes constitue certes une étape indispensable, mais celle-ci ne prend sens que dans la perspective d'une véritable confrontation et collaboration entre hommes et femmes partenaires. *Le respect de leur égalité dans la richesse de leurs différences constitue le fondement même de toute vie communautaire. L'Eglise ne peut plus exercer sa mission sans s'y appuyer.*

L'Eglise hiérarchique n'est pas étrangère au principe de ce nouveau partenariat, mais les questions portent sur sa pratique. Le concile VATICAN II a dénoncé «comme contraire au dessein de Dieu toute forme de discrimination... qu'elle soit fondée sur le sexe, la race, la couleur de la peau...»

Notre groupe international FEMMES ET HOMMES DANS L'EGLISE s'est fondé en 1970 pour mettre en œuvre la collaboration entre hommes et femmes, laïcs, clercs, religieuses, religieux. Il s'est donné pour objectifs de coordonner et susciter, sur base de ce nouveau partenariat, une nouvelle pratique et une nouvelle critique d'Eglise.

Car trop souvent encore, il faut dénoncer les persistances d'un sexisme qui décourage un nombre croissant de chrétiens, notamment femmes et jeunes ; sexisme qui appauvrit les capacités de réflexion et d'action des instances responsables, qui entâche la crédibilité de l'Eglise dans sa relation à la culture contemporaine, qui compromet sa fidélité au sens libérateur de l'Evangile.

Le groupe FEMMES ET HOMMES DANS L'EGLISE a établi un réseau international de communications amicales et efficaces entre celles et ceux qu'anime le même souci. Il a déjà organisé, seul ou avec d'autres groupes ou organisations, plusieurs colloques internationaux (Femmes et hommes partenaires dans les communautés chrétiennes, la Tradition et les traditions, les équipes pastorales mixtes...)

Il effectue les démarches qui s'imposent auprès des différentes instances d'Eglise et a présenté des travaux lors des Synodes des évêques.

Il s'est mis au service de l'information religieuse et de la conscientisation nécessaire à la base, et dans ce domaine, il privilégie les contacts œcuméniques.

Il publie en français un bulletin trimestriel.

Il apporte sa contribution aux efforts du féminisme historique.

Il s'efforce enfin d'apporter sa contribution à la mise en œuvre du partenariat qui tend à s'instaurer entre les hommes et les femmes de ce temps, conscients et émerveillés à la fois de leur égalité et de leurs différences.

Il a foi et espère en l'Eglise du Christ.

Directeur de publication : Matthieu van Lunen – Commission paritaire n° 63.173
Impression : Atelier de Réalisations Graphiques 71350 Verdun s/D
Dépôt légal 4ème trimestre 1980